

LES NAVETTEURS ET LA DYNAMIQUE DES LANGUES SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

Paul Béland

Louise Sylvain

Pierre Georgeault

Direction des études et recherches

Conseil de la langue française

septembre 2001

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-38166-1

Remerciements

Nous désirons remercier monsieur Pierre Tremblay, du ministère des Transports, qui a fourni au Conseil les données de *l'Enquête Origine-Destination 1998* pour la région métropolitaine de Montréal. Soulignons également la collaboration de monsieur Luc Loslier, animateur du projet *L'HyperAtlas du Québec* (www.er.uqam.ca/nobel/r15130/ha.htm); ce logiciel a rendu possible la présentation cartographique. Nous remercions messieurs Paul Bernard, Victor Piché et Brian Ray pour leurs commentaires tout au long de la réalisation de ce rapport.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. La région métropolitaine ou l'île de Montréal?	1
2. À propos des données	7
2.1 Les données de recensement	7
2.2 Les données de l' <i>Enquête Origine-Destination 1998</i>	8
2.3 Complémentarité des deux sources d'information	8
CHAPITRE 1 ÉTALEMENT URBAIN, NAVETTAGE ET COMPOSITION LINGUISTIQUE DE LA POPULATION	10
CHAPITRE 2 LE CENTRE D'ACTIVITÉ DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE	15
1. Délimitation du centre.....	15
2. Les contraintes de la recherche	21
3. Délimitation des zones de <i>navettage</i>	22
4. Apport de la banlieue au centre	32
CHAPITRE 3 L'ÎLE DE MONTRÉAL	34
RÉSUMÉ ET CONCLUSION	45
ANNEXE A DÉFINITION DES VARIABLES	50
1. Les recensements	50
2. L' <i>Enquête Origine-Destination 1998</i>	51
ANNEXE B CONCORDANCE ENTRE LES SOURCES DE DONNÉES	53
ANNEXE C CLASSEMENT DES MUNICIPALITÉS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL PAR ZONE DE NAVETTAGE	56
ANNEXE D LA RÈGLE DE LA CONTIGUÏTÉ SPATIALE	61

TABLE DES CARTES, GRAPHIQUES, SCHÉMAS ET TABLEAUX

Graphique 1 Nombre (en milliers) de personnes qui travaillent sur l'île de Montréal selon leur lieu de résidence (sur l'île ou à l'extérieur de l'île), <i>travailleurs</i> <i>de l'île de Montréal, 1996</i>	3
SCHÉMA 1 RELATIONS ENTRE LES DIMENSIONS LINGUISTIQUES DANS LE TEMPS	5
Tableau 1 Pourcentage de francophones – comparaison de quatre indicateurs – <i>résidents de la région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	7
Tableau 2 Répartition de la population en emploi de la région métropolitaine de Montréal selon le lieu de résidence, <i>région métropolitaine de Montréal, 1981, 1991 et 1996</i>	10
Tableau 3 Répartition (en %) des nouveaux résidents de la couronne qui habitaient l'île de Montréal cinq ans auparavant, selon le lieu de travail, <i>région métropolitaine</i> <i>de Montréal, 1996</i>	11
Graphique 2 Répartition des travailleurs de l'île par lieu de résidence selon la langue parlée à la maison, <i>travailleurs de l'île de Montréal, 1996</i>	12
Tableau 4 : données du graphique 2 Répartition des travailleurs de l'île par lieu de résidence selon la langue parlée à la maison, <i>travailleurs de l'île de Montréal, 1996</i>	12
Tableau 5 Répartition des personnes de 18 ans et plus se déplaçant, en semaine, sur l'île de Montréal selon le statut de résidence, par motif de déplacement, <i>résidents de la région métropolitaine de Montréal, 1998</i>	13
Tableau 6 Effet du <i>navettage</i> sur les municipalités de l'île de Montréal, <i>travailleurs de la région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	17
Carte 1 Centre de la région métropolitaine de Montréal et pôles d'attraction secondaires, <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	19
Tableau 7 Liste des zones de <i>navettage</i> vers le centre de la région métropolitaine, <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	24
Carte 2 Répartition des municipalités selon le pourcentage de navetteurs vers le centre de la région métropolitaine, <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	25
Graphique 3 Pourcentage de francophones (langue parlée à la maison) parmi les travailleurs du centre de la région métropolitaine, les résidents occupés du centre et ceux de divers espaces définis par le pourcentage de navetteurs, <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	28
Tableau 8 : données du graphique 3 Pourcentage de personnes selon la langue parlée à la maison parmi les travailleurs du centre de la région métropolitaine, les résidents occupés du centre et ceux de divers espaces définis par le pourcentage de navetteurs, <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	29

Tableau 9 Pourcentage de personnes selon la première langue officielle parlée parmi les travailleurs du centre de la région métropolitaine, les résidents occupés du centre et ceux de divers espaces définis par le pourcentage de navetteurs, <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	30
Tableau 10 Pourcentage de personnes selon la langue de l'entrevue de l' <i>Enquête Origine-Destination</i> parmi les personnes qui réalisent des activités publiques dans le centre et appartiennent à diverses populations : l'ensemble de ces personnes, les résidents du centre et ceux de divers espaces définis par le pourcentage de navetteurs, <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	31
Carte 3 Représentation cartographique de la <i>région de l'île de Montréal</i> , <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	32
Tableau 11 Apport de la banlieue au centre de la région métropolitaine de Montréal, 1996.....	33
Tableau 12 Pourcentage de navetteurs parmi les résidents occupés par lieu de résidence selon la destination (vers le centre de la région métropolitaine ou l'île de Montréal), <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	34
Graphique 4 Pourcentage de francophones (langue parlée à la maison) parmi les travailleurs de l'île, les résidents occupés de l'île et ceux de divers espaces définis par le pourcentage de navetteurs, <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	36
Tableau 13 : données du graphique 4 Pourcentage de personnes selon la langue parlée à la maison parmi les travailleurs de l'île, les résidents occupés de l'île et ceux de divers espaces définis par le pourcentage de navetteurs, <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	37
Graphique 5 Pourcentage de francophones (première langue officielle parlée), parmi les travailleurs de l'île, les résidents occupés de l'île et ceux de divers espaces définis par le pourcentage de navetteurs, <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	38
Tableau 14 : données du graphique 5 Pourcentage de personnes selon la première langue officielle parlée parmi les travailleurs de l'île, les résidents occupés de l'île et ceux de divers espaces définis par le pourcentage de navetteurs, <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	38
Graphique 6 Pourcentage d'entrevues en français lors de l' <i>Enquête Origine-Destination</i> parmi les personnes qui réalisent des activités publiques sur l'île et appartiennent à diverses populations : l'ensemble de ces personnes, les résidents de l'île et les résidents d'espaces définis par le pourcentage de navetteurs, <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	39
Tableau 15 : données du graphique 6 Pourcentage de personnes selon la langue de l'entrevue de l' <i>Enquête Origine-Destination</i> parmi les personnes qui réalisent des activités publiques sur l'île et appartiennent à diverses populations : l'ensemble de ces personnes, les résidents de l'île et ceux d'espaces définis par le pourcentage de navetteurs, <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	40

Carte 4 <i>Région de l'île de Montréal</i> et pourcentage de navetteurs vers l'île, municipalités de la région métropolitaine, 1996	41
Carte 5 <i>Région de l'île de Montréal</i> et autoroutes de la région métropolitaine de Montréal (position approximative), <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	42
Carte 6 Pourcentage de logements de type maison seule ou duplex par municipalité régionale de comté de la région métropolitaine de Montréal, <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	43
Carte 7 Valeur moyenne des logements (en milliers de dollars) par municipalité régionale de comté de la région métropolitaine de Montréal, <i>région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	44
Tableau 16 Répartition de la population de la <i>région de l'île de Montréal</i> selon quatre indicateurs linguistiques, <i>région de l'île de Montréal, 1996</i>	47
Tableau B-1 Concordance entre le recensement de 1996 et l' <i>Enquête Origine-Destination 1998</i> quant à la répartition des résidents occupés de la région métropolitaine de Montréal selon le lieu de résidence	54
Tableau B-2 Concordance entre le recensement de 1996 et l' <i>Enquête Origine-Destination 1998</i> quant à la répartition des résidents occupés de la région métropolitaine de Montréal selon le lieu de travail	55
Tableau B-3 Concordance entre le recensement de 1996 et l' <i>Enquête Origine-Destination 1998</i> quant à la répartition des résidents occupés de la région métropolitaine de Montréal selon le lieu de travail, par lieu de résidence	55
Tableau C-1 Résidents occupés et navetteurs vers le centre pour chacune des municipalités de la région métropolitaine de Montréal regroupées par zone et secteur, <i>résidents de la région métropolitaine de Montréal, 1996</i>	57
Tableau D-1 Traitement des municipalités enclavées et détachée pour assurer la contiguïté spatiale dans les secteurs de navettage, région métropolitaine de Montréal, 1996	62

INTRODUCTION

1. La région métropolitaine ou l'île de Montréal?

Depuis un certain nombre d'années, l'évaluation de la situation linguistique dans la région de Montréal est alimentée par deux séries de statistiques. L'une porte sur l'île de Montréal, l'autre sur la région métropolitaine de Montréal et aucun critère n'a permis de déterminer laquelle est la meilleure. Certains prétendent que l'île de Montréal est fréquentée par un nombre important de résidents de la couronne et que ces derniers y influencent l'usage des langues. En conséquence, les statistiques sur les résidents de l'île ne refléteraient pas fidèlement la situation linguistique de la région de Montréal, si bien que celles sur la région métropolitaine seraient préférables. D'autres affirment qu'un bon nombre de résidents de cette grande région fréquentent très peu l'île, si bien que les statistiques sur les seuls résidents de l'île doivent être utilisées.

Dans ce débat, les tenants des statistiques sur la région métropolitaine ont une longueur d'avance : Statistique Canada définit les régions métropolitaines de façon à constituer des ensembles socio-économiques intégrés¹. Au sujet de ces grands ensembles, le ministère des Affaires municipales et de la Métropole écrit :

On observe un déplacement important de la population sur le territoire. Le premier des phénomènes en cause est l'urbanisation, qui se traduit par l'importance croissante des agglomérations urbaines, réalité socio-économique déterminante qui vient remettre en question le découpage institutionnel du secteur municipal. Cette notion d'agglomération renvoie aux concepts de région métropolitaine de recensement (RMR) et d'agglomération de recensement (AR) utilisés par Statistique Canada et correspondant à une notion largement répandue dans les pays occidentaux. Ainsi, une municipalité est comprise dans une RMR ou une AR si sa densité de population est d'au moins 400 habitants au kilomètre carré (elle fait alors partie du noyau urbain de l'agglomération), ou encore si au moins 50 % de sa population en emploi travaille dans le noyau urbain, ou si au moins 25 % de la population qui travaille chez elle provient du

¹ Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 1996*, n° 92-351-UIF au catalogue, p. 226.

noyau urbain, ou enfin si elle est enclavée entre des municipalités qui satisfont aux critères précédents.

[...] Les agglomérations urbaines jouent un rôle de plus en plus important dans la capacité d'une société à développer sa culture, à intégrer les nouveaux arrivants et à s'insérer dans la nouvelle économie mondiale².

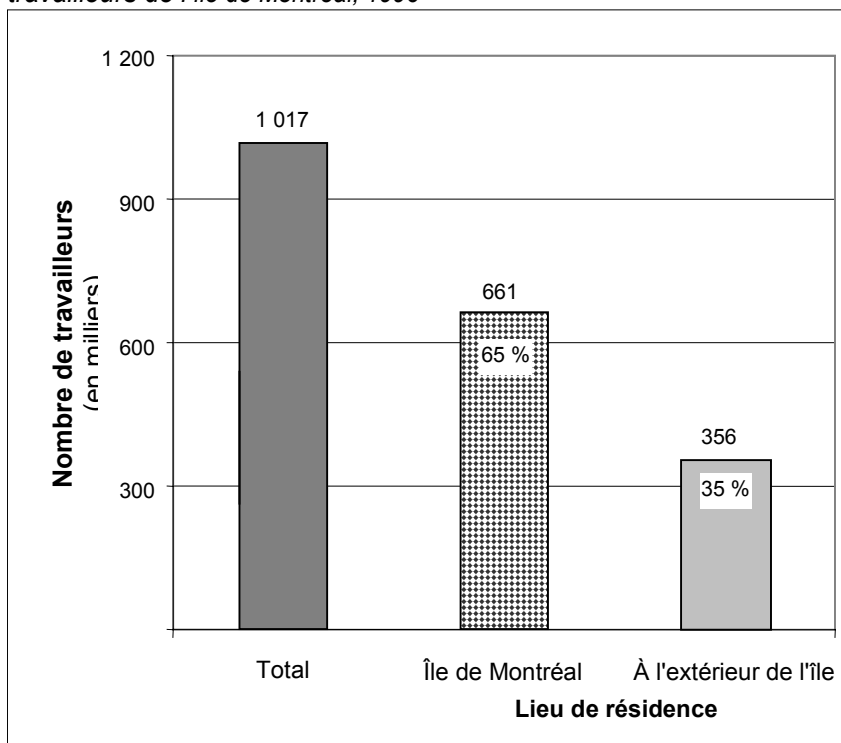
Quant à elle, l'île de Montréal n'a pas été définie comme un ensemble socio-économique intégré relativement aux autres parties de la région métropolitaine, ni comme un ensemble sociolinguistique autonome. Le territoire de la Communauté urbaine de Montréal correspond à celui de l'île, mais les frontières de cette entité supramunicipale, tout comme celles des municipalités, ont peu d'influence sur la circulation quotidienne des personnes.

L'île de Montréal constitue, d'une part, une entité supramunicipale et, d'autre part, en tant qu'étendue de terre entourée d'eau, elle forme une zone géographique significative. Pour qu'elle soit également un espace linguistique significatif, il faudrait que les interactions sociales entre ses seuls résidents y déterminent le statut des langues. Or une concentration importante d'activités économiques, sociales et culturelles en fait un pôle d'attraction important pour les résidents de la couronne. Ils font la navette entre leur lieu de résidence et l'île. Il n'est donc pas évident que les statistiques qui ne portent que sur les résidents de ce territoire permettent d'évaluer adéquatement la situation linguistique sur l'île.

Le graphique 1 illustre l'importance de l'île comme pôle d'attraction des travailleurs. Selon le recensement, 1 017 000 personnes travaillaient sur l'île en 1996. Parmi elles, 661 000 y résidaient tandis que 356 000, soit 35 % de l'ensemble de la main-d'œuvre de l'île, n'y demeuraient pas. Ces nombres mettent en évidence le fait que, pour plusieurs citoyens, le lieu de résidence est dissocié du lieu d'exercice des activités publiques. Cette dissociation est à l'origine du débat sur le bien-fondé des séries de statistiques sur les résidents de l'île et sur ceux de la région métropolitaine.

² Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, *La réorganisation municipale*, gouvernement du Québec, Québec, 2000, p. 15-18.

Graphique 1
Nombre (en milliers) de personnes qui travaillent¹ sur l'île de Montréal selon leur lieu de résidence (sur l'île ou à l'extérieur de l'île),
travailleurs de l'île de Montréal, 1996



¹ Personnes occupées (voir définition à l'annexe A). Les travailleurs à domicile se sont vu attribuer leur lieu de résidence comme lieu de travail.

Source : Calcul effectué à l'aide de la banque de données : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 1996. Série « Dimensions ». Lieu de travail de la population canadienne* [CD-ROM], Ottawa, 94F007XCB au catalogue, ministre de l'Industrie, 1999.

L'objectif de la présente étude est de proposer une population plus pertinente que celle constituée des résidents de l'île de Montréal ou de la région métropolitaine pour analyser la situation montréalaise. La définition de la population tiendra compte à la fois du lieu de résidence et du lieu d'exercice des activités publiques. Cette population pourrait servir pour les prochaines études sur l'usage des langues. Chiffres à l'appui, nous serons amenés à considérer que la dynamique des langues ne repose pas sur les seuls résidents de l'île parce que les conséquences linguistiques du *navettage*³ sont susceptibles d'y influencer

³ Nous utiliserons le néologisme « navettage » pour désigner l'ensemble des déplacements effectués par les résidents non seulement pour le travail mais aussi pour d'autres activités publiques (loisirs, magasinage, études et santé). De même, le terme « navetteur » sera employé dans un sens élargi.

la langue du travail et la langue des services. Nous verrons également que les résidents des municipalités situées aux limites de la région métropolitaine ne doivent pas être inclus dans l'espace sociolinguistique de Montréal puisqu'ils ne fréquentent pas suffisamment l'île.

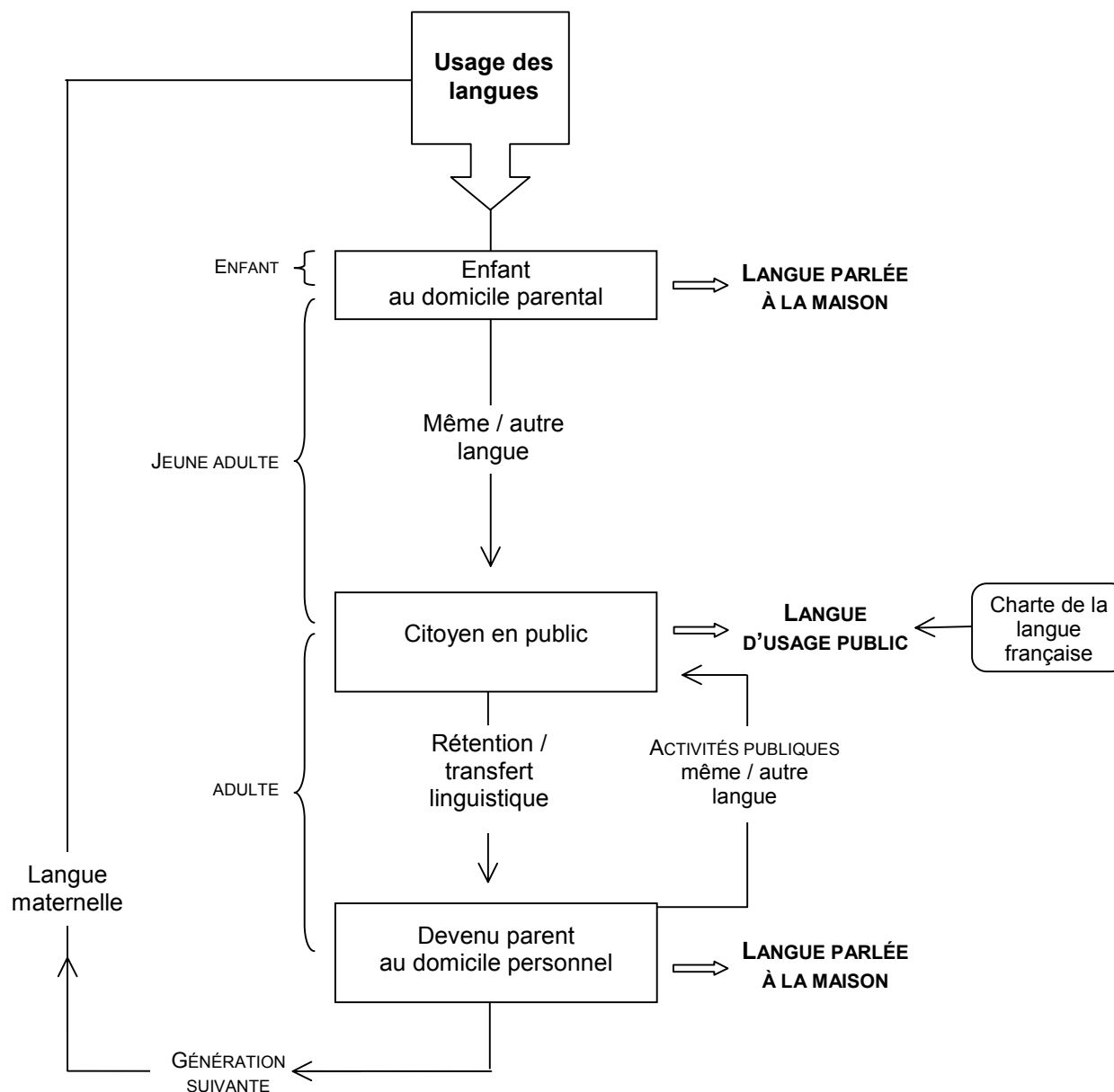
Les navetteurs influencent la dynamique linguistique par la réalisation d'activités publiques à l'extérieur de leur municipalité de résidence. Est-ce à dire que la délimitation d'un territoire d'analyse conciliant lieu de résidence et lieu d'activités publiques est pertinente lorsqu'il est question de l'usage public des langues, tandis que les études qui ne traitent que de la langue parlée à la maison pourraient utiliser indifféremment tout territoire? L'articulation de l'usage privé et de l'usage public des langues illustrée par le schéma 1 montre que ces deux domaines ne peuvent être dissociés, si bien que le choix d'un territoire approprié est aussi important lorsque l'usage privé est l'objet de l'étude.

Le schéma 1 adopte une perspective générationnelle. Il contient trois éléments essentiels : un enfant au domicile parental, un citoyen en public et l'enfant d'hier qui, devenu parent, réside à son domicile personnel. L'enfant, en vieillissant, réalisera de plus en plus d'activités publiques. Lors de ces activités, il utilisera la langue qu'il parle à la maison ou une autre langue. Lorsqu'il quittera le domicile parental pour s'établir dans son domicile personnel, l'utilité en public de sa langue domestique l'incitera à la conserver ou au contraire à effectuer un transfert linguistique. En outre, les activités publiques de l'adulte (portion droite du schéma) l'amènent à réévaluer ses choix linguistiques. Il sera donc incité à préserver sa langue ou à effectuer un transfert linguistique selon, entre autres, l'évaluation qu'il fera de l'utilité de chaque langue dans la sphère publique.

Le schéma met donc en valeur les relations dynamiques entre le domaine privé et le domaine public : en général, les individus préfèrent utiliser dans le domaine public la langue qu'ils parlent à la maison; lorsqu'elle y est performante, ils ont tendance à la conserver comme langue domestique tandis que, dans le cas contraire, les communications publiques favorisent les transferts. En somme, il existe une relation de réciprocité entre la langue parlée à la maison et la langue parlée en public. Ainsi, lorsque les résultats de recherche sont utilisés pour évaluer la situation linguistique, la délimitation d'un territoire qui tient compte à la fois du lieu de résidence et du lieu d'exercice des activités publiques est pertinente, même si

les études ne traitent que d'un des termes de cette relation. La dynamique linguistique repose sur cette relation et non sur un des termes considéré isolément.

SCHÉMA 1 : RELATIONS ENTRE LES DIMENSIONS LINGUISTIQUES DANS LE TEMPS



Le choix d'un territoire d'analyse qui ne soit pas circonscrit uniquement par le lieu de résidence est d'autant plus important que deux types d'effet sont distingués : d'une part, l'effet d'un contexte global et, d'autre part, l'effet de microcontextes comme les contextes particuliers que présentent les quartiers

résidentiels. Certaines conséquences découlent de cette distinction. D'abord, chacun des effets doit être estimé par des données appropriées, l'effet global par des statistiques sur le grand territoire de référence et l'effet de quartier par des données sur les quartiers. Deuxièmement, le choix d'un grand territoire ne doit pas être influencé par l'importance accordée aux microcontextes puisque les données sur ces grands ensembles ne peuvent rendre compte des caractéristiques des microcontextes : l'effet de la vie de quartier sera tout aussi mal estimé par les données qui portent sur l'île que par celles qui portent sur la région métropolitaine. Cette dernière affirmation serait fausse si les caractéristiques linguistiques des résidents étaient uniformes sur tout le territoire de l'île, mais nous savons que la réalité est tout autre⁴.

L'analyse que nous proposons est pertinente si les navetteurs ont des communications avec les résidents de l'île. Les données ne permettent pas de vérifier ce phénomène. Toutefois, il semble inévitable que les résidents de l'île et ceux de la couronne qui se rendent sur l'île communiquent entre eux. En effet, l'hypothèse inverse supposerait que le personnel des entreprises, que celui des services publics et privés et que les étudiants des cégeps et des universités exercent une ségrégation marquée en fonction du lieu de résidence de leurs interlocuteurs.

Fondamentalement, pourquoi s'attarder à délimiter un territoire? D'une part, il est pratiquement impossible de mener des études démologiques sans déterminer un territoire d'analyse. D'autre part, le choix du territoire n'est pas sans conséquence sur l'évaluation de la situation linguistique, comme le montre le tableau 1 tiré de l'article *Démographie et langue : pour sortir de la guerre de chiffres*⁵. Cet article souligne également qu'il n'y avait pas de critère, au moment de sa rédaction, pour évaluer la pertinence des deux territoires mentionnés (région métropolitaine de Montréal et île de Montréal).

⁴ La banque de données suivante présente l'information par municipalité (SDR) : *Série « Profil » - Canada. Recensement du Canada de 1996 [CD-ROM]*. Numéro 95F0253XCB9600 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, ministre de l'Industrie, 1998.

⁵ Victor Piché, « Démographie et langue : pour sortir de la guerre de chiffres », *La Presse*, 3 février 2001, Montréal, page A-19.

Tableau 1
Pourcentage de francophones – comparaison de quatre indicateurs* –
résidents de la région métropolitaine de Montréal, 1996

Indicateurs	Région métropolitaine de Montréal (1)	Île de Montréal (2)	Différence (2-1)
Langue maternelle	67,5	52,8	-14,7
Langue parlée à la maison	70,4	56,6	-13,8
Première langue officielle parlée ¹	76,4	65,7	-10,7
Langue publique (1997)			
Français seulement	70	61	- 9
Surtout français	8	10	2
Total	78	71	- 7

* Les personnes qui ont déclaré deux langues maternelles, une langue tierce et le français ou l'anglais, sont considérées comme des allophones. Celles qui ont déclaré parler à la maison à la fois une langue tierce et le français ou l'anglais sont comptées parmi les francophones ou les anglophones. Cette répartition tient compte de la dynamique des transferts linguistiques, elle est donc plus appropriée que la répartition traditionnelle en parts égales qui suppose que les langues tierces ont le même pouvoir d'attraction que le français ou l'anglais. Cette dernière sous-estime la proportion de francophones, langue parlée à la maison, d'environ 1 point de pourcentage.

¹ Les personnes qui ont été classées dans les catégories résiduelles « français et anglais » et « ni français, ni anglais » ont été réparties en parts égales entre les francophones et les anglophones.

Source : données de Statistique Canada et du Conseil de la langue française tirées de Victor Piché, « Démographie et langue : pour sortir de la guerre de chiffres », *La Presse*, 3 février 2001, Montréal, page A-19.

2. À propos des données

Deux sources de données statistiques sont utilisées dans cette étude. Les informations proviennent du recensement de la population de Statistique Canada et de l'*Enquête Origine-Destination 1998*⁶, réalisée conjointement par l'Agence métropolitaine de transport et plusieurs organismes préoccupés par la gestion du transport dans la région métropolitaine.

2.1 Les données de recensement

Les données de recensement sont tirées d'un échantillon de 20 % de la population⁷ et portent sur les années 1981, 1991 et 1996. L'univers étudié est celui des personnes âgées de 15 ans et plus résidant ou travaillant dans la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMM).

⁶ Secrétariat à l'Enquête Origine-Destination, *Enquête Origine-Destination 1998*, Montréal, Agence métropolitaine de transport, 2000, 174 pages.

⁷ Ces personnes ont rempli le questionnaire long du recensement. Étant donné les mesures prises par Statistique Canada pour protéger la confidentialité des données et le grand nombre de catégories utilisées (110 municipalités de résidence et de travail), les totaux inscrits dans les tableaux ne correspondent pas toujours exactement aux sommes des nombres concernés.

Les variables du recensement utilisées sont le lieu de résidence, l'activité sur le marché du travail, l'emplacement du lieu habituel de travail, la langue parlée à la maison, la première langue officielle parlée et le lieu de résidence cinq ans auparavant. Elles sont définies à l'annexe A.

2.2 Les données de l'*Enquête Origine-Destination 1998*

L'autre bloc d'informations est issu de l'*Enquête Origine-Destination 1998*, à laquelle 65 227 personnes ont participé. Chaque répondant donnait des précisions sur les déplacements de tous les membres du ménage, de sorte que la banque de données nous renseigne sur les déplacements de 164 075 personnes. Chaque déplacement effectué durant une journée, *en semaine*, par l'un ou l'autre membre du ménage est répertorié. Ces informations ont été recueillies par entrevues téléphoniques du 25 août au 18 décembre 1998⁸. L'échantillon des personnes, après pondération, est représentatif de la population montréalaise quant au lieu de résidence, aux groupes d'âge et au sexe.

L'univers de population que nous retenons est toutefois plus restreint que celui couvert par l'*Enquête Origine-Destination*. Il est formé des personnes de 18 ans et plus dont le logement est situé sur le territoire de la région métropolitaine.

Les variables de l'*Enquête Origine-Destination* utilisées sont l'emplacement du logis, le motif et la destination du déplacement, ainsi que la langue de l'entrevue. Elles sont définies à l'annexe A.

2.3 Complémentarité des deux sources d'information

Les données de recensement permettent d'analyser le *navettage* pour le motif du travail uniquement. Pour connaître les déplacements effectués pour d'autres aspects de la vie publique, il faut recourir à l'*Enquête Origine-Destination 1998*.

Dans le cas du travail, les statistiques sur les navetteurs portent sur 95 % de la population active et non sur son ensemble, 5 % des personnes ayant déclaré ne pas avoir de lieu fixe de travail. Par la compa-

⁸ Pour plus de détails sur l'*Enquête Origine-Destination*, voir le site Web de l'Agence métropolitaine de transport [<http://www.amt.qc.ca/cimtu/EnqOD/>].

raison du lieu de résidence des travailleurs et de leur lieu habituel de travail, il est possible de déterminer si une personne se déplace ou non pour son travail et si elle se déplace à l'intérieur ou à l'extérieur de sa localité. Dans le cas des personnes qui n'ont pas de lieu fixe de travail, cette relation ne peut être établie et, par conséquent, le taux de navetteurs ne peut être calculé pour cette catégorie de travailleurs.

Les données de l'*Enquête Origine-Destination* apparaissent sur ces deux points complémentaires, d'où leur intérêt. D'une part, les principaux motifs de déplacement ayant trait à la vie publique y sont précisés (travail, magasinage, loisirs, études et santé). On peut ainsi calculer les taux de *navettage* pour d'autres motifs que le travail de même qu'un taux global pour toutes les activités publiques. D'autre part, dans le cas du travail, tous les déplacements des travailleurs sont pris en compte. Ainsi, les personnes qui n'ont pas à proprement parler de lieu fixe de travail, mais qui se déplacent seulement dans les municipalités de l'île de Montréal ou seulement dans les municipalités de la couronne peuvent être retenues aux fins du calcul du *navettage*.

Ces données imposent cependant certaines limites quant à la portée des résultats. L'*Enquête Origine-Destination*, conçue à des fins de planification des transports, porte uniquement sur les déplacements effectués du lundi au vendredi. Les déplacements de fin de semaine ne sont pas comptabilisés. Le portrait du *navettage* s'en trouve tronqué car il sous-estime le nombre de navetteurs. Néanmoins, les informations dont nous disposons grâce à cette enquête permettent d'évaluer l'activité minimale, en semaine, sur l'île de Montréal, et le nombre minimum de navetteurs. Cette limite, en réduisant le *navettage*, défavorise l'hypothèse qui nous intéresse. Ainsi, si cette dernière se trouve néanmoins vérifiée, la preuve en sera d'autant plus forte.

Le recensement et l'*Enquête Origine-Destination* fournissent donc des portraits partiels mais complémentaires. Lorsqu'on rend les deux univers le plus strictement comparables, on observe d'ailleurs une très forte concordance des résultats calculés à partir des deux banques de données (annexe B). Il y a très peu de différences en ce qui concerne la répartition de la population active selon le lieu de résidence, le lieu de travail et les taux de *navettage* vers l'île.

CHAPITRE 1

ÉTALEMENT URBAIN, NAVETTAGE ET COMPOSITION LINGUISTIQUE DE LA POPULATION

L'étalement urbain et sa contrepartie, le *navettage*, ont des incidences sur la dynamique des langues sur l'île de Montréal. Ce premier chapitre en donne un aperçu.

Le solde migratoire des résidents est devenu négatif pour l'île de Montréal à la suite, notamment, de l'étalement urbain. Entre 1981 et 1996, le nombre de résidents de l'île en emploi a diminué de 61 910 (tableau 2). Pendant ces quinze années, la population des travailleurs résidant dans la couronne augmentait de 222 325 personnes.

Tableau 2
Répartition de la population en emploi¹ de la région métropolitaine de Montréal²
selon le lieu de résidence,
région métropolitaine de Montréal, 1981, 1991 et 1996

Lieu de résidence	1981	1991	1996	Entre 1981 et 1991	Entre 1991 et 1996	Entre 1981 et 1996
Île de Montréal	823 590	813 555	761 680	- 10 035	-51 875	- 61 910
Couronne	518 375	700 900	740 700	+182 525	+39 800	+222 325
Total : RMM	1 341 965	1 514 455	1 502 380	+172 490	-12 075	+160 415

¹ Population active occupée de 15 ans ou plus.

² D'après les limites au recensement de 1996.

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensements de 1981, 1991 et 1996.

Par contre, un certain nombre de personnes empruntent chaque jour les voies d'accès à l'île, soit pour le travail, la consommation, l'éducation, l'utilisation des services publics ou les loisirs. Ce sont des navetteurs qui viennent s'ajouter aux résidents et leur présence modifie substantiellement le portrait de l'île.

Une partie de ces navetteurs sont d'ailleurs d'anciens résidents de l'île. Le tableau 3 montre que, parmi les résidents de la couronne qui habitaient l'île de Montréal 5 ans auparavant, 65 % y reviennent quotidiennement pour leur travail. Ils constituent une partie de l'ensemble des navetteurs qui viennent travailler sur l'île. Rappelons que le graphique 1 (page 3) indique qu'il y a au total 356 000 navetteurs.

Tableau 3
Répartition (en %) des nouveaux résidents de la couronne
qui habitaient l'île de Montréal cinq ans auparavant,
selon le lieu de travail,
région métropolitaine de Montréal, 1996

Lieu de travail	N	%
Île de Montréal	40 345	65
Couronne	16 980	27
Autre ¹	4 780	8
Total	62 120	100

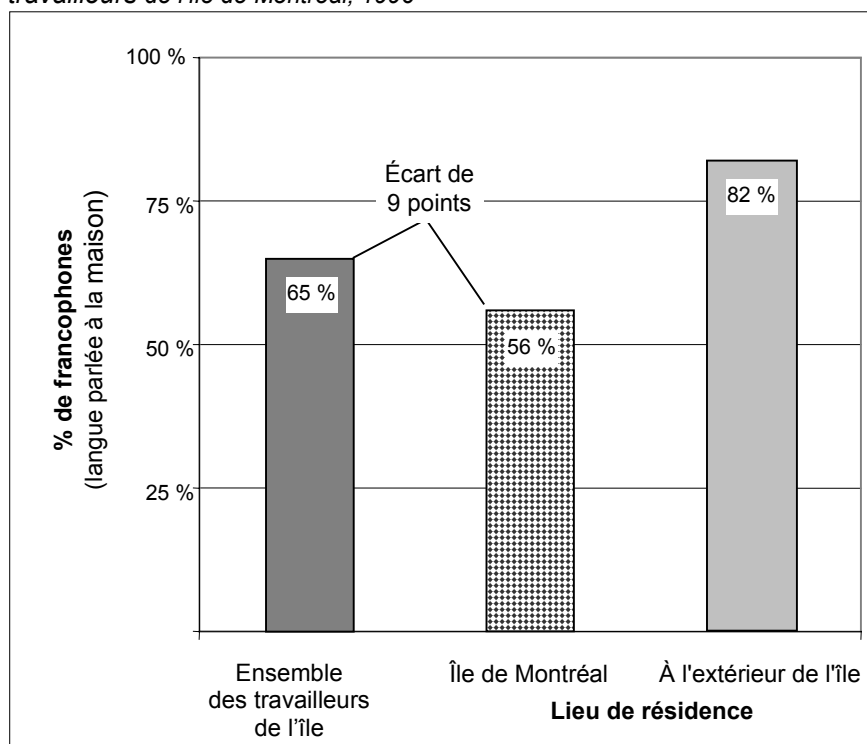
¹ Comprend les personnes travaillant à l'extérieur de la RMR de Montréal, ainsi que celles n'ayant pas de lieu fixe de travail.

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensement de 1996.

Ces navetteurs modifient la composition linguistique de la population qui fréquente l'île. Cinquante-six pour cent (56 %) des personnes qui résident et travaillent sur l'île parlent le français à la maison, tandis que ce pourcentage atteint 82 % parmi les navetteurs (graphique 2). Ainsi, parmi l'ensemble des personnes qui travaillent sur l'île, indépendamment de leur lieu de résidence, 65 % parlent le français à la maison, alors que ce pourcentage est de 56 % si on ne retient que les résidents occupés. La présence des francophones parmi la main-d'œuvre de l'île est donc sous-estimée de 9 points de pourcentage lorsqu'elle est évaluée en fonction des personnes qui résident et travaillent sur l'île.

Ces données signifient, entre autres, qu'il n'y a pas adéquation entre l'étalement urbain et la défrancisation de l'île, puisque la présence des navetteurs est susceptible d'y avoir un effet « francisant » sur les activités de travail. Sur l'île de Montréal, la situation linguistique en milieu de travail ne saurait se résumer à celle des résidents actifs, car ils n'y représentent que les deux tiers de la main-d'œuvre. L'analyse des enjeux linguistiques sur l'île de Montréal doit donc prendre en compte les navetteurs.

Graphique 2*
Répartition des travailleurs de l'île par lieu de résidence
selon la langue parlée à la maison,
travailleurs de l'île de Montréal, 1996



* Voir tableau 4.

Tableau 4 : données du graphique 2
Répartition des travailleurs¹ de l'île par lieu de résidence
selon la langue parlée à la maison,
travailleurs de l'île de Montréal, 1996

Langue parlée à la maison	Résidents		Navetteurs		Total	
	en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%
Français	372	56	290	82	662	65
Français et anglais	9	1	4	1	13	1
Anglais	176	27	43	12	219	22
Autre ²	105	16	18	5	123	12
Total (N)	661	100	356	100	1 017	100

¹ Personnes occupées (voir définition à l'annexe A). Les travailleurs à domicile se sont vu attribuer leur lieu de résidence comme lieu de travail.

² Comprend les réponses qui incluent au moins une mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensement de 1996.

Ces données sur le travail peuvent être complétées par celles de l'*Enquête Origine-Destination* qui portent sur le travail et sur d'autres types d'activités. Les personnes de 18 ans et plus qui se déplacent en

semaine sur l'île de Montréal pour des études viennent de la couronne dans 22 % des cas (tableau 5) et celles qui utilisent les services de santé viennent de la couronne dans 18 % des cas. La proportion de navetteurs en semaine est de 13 % pour les loisirs et de 5 % pour le magasinage. Selon l'*Enquête Origine-Destination*, il y a une moyenne quotidienne de 1 346 062 adultes de la RMM qui se déplacent, en semaine, sur l'île de Montréal pour des motifs liés à la vie publique (dernière ligne du tableau 5). Un peu plus du quart de ces adultes, 26 % (351 132), viennent de la couronne. L'enquête ne tient compte que des déplacements effectués du lundi au vendredi. Il est donc possible que les déplacements effectués les fins de semaine, particulièrement pour les loisirs et pour le magasinage, augmentent le *navettage*.

Tableau 5
Répartition des personnes de 18 ans et plus se déplaçant, en semaine, sur l'île de Montréal selon le statut de résidence, par motif de déplacement, résidents de la région métropolitaine de Montréal, 1998

Motif du déplacement	Statut					
	Résidents		Navetteurs		Total	
	N pondéré	%	N pondéré	%	N pondéré	%
Travail	599 870	68 ¹	286 799	32	886 669	100
Études	126 003	78	36 051	22	162 054	100
Santé	42 419	82	9 019	18	51 438	100
Loisirs	164 264	87	24 457	13	188 720	100
Magasinage	300 963	95	15 638	5	316 601	100
Ensemble des motifs ²	994 930	74	351 132	26	1 346 062	100

¹ Ce pourcentage est plus élevé que celui obtenu par le recensement (graphique 1) puisque l'*Enquête Origine-Destination* ne dénombre que les résidents de la RMM. Selon le recensement, environ 4 % des travailleurs de l'île demeurent à l'extérieur de la RMM (voir tableaux 4 et 11).

² Une personne qui se déplace pour plus d'un motif est comptée une seule fois.

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir des données de l'*Enquête Origine-Destination 1998*, Secrétariat à l'Enquête Origine-Destination, Montréal, Agence métropolitaine de transport.

Ces statistiques sur les navetteurs illustrent deux phénomènes. Premièrement, l'île de Montréal n'est pas un territoire autonome, isolé : selon le recensement de 1996, 35 % des personnes qui travaillent sur l'île n'y demeurent pas et, selon l'*Enquête Origine-Destination*, 26 % des personnes qui se déplacent sur l'île en semaine pour le travail, le magasinage, l'éducation, les services de santé ou les loisirs n'y résident pas. Deuxièmement, les navetteurs modifient la composition linguistique de l'île : 56 % des résidents de l'île qui y travaillent parlent le français à la maison, mais cette proportion atteint 65 % si l'on considère l'ensemble des personnes qui y travaillent.

Ce chapitre a mis en évidence le fait que l'île n'est pas un territoire isolé et donc que les statistiques sur ses seuls résidents ne permettent pas de produire une évaluation adéquate de la situation linguistique. L'île doit cependant être analysée sous un second aspect. L'île a pu être choisie comme territoire d'analyse parce qu'elle est perçue comme le centre de la région métropolitaine de Montréal. Or, cette perception, nous devrions dire cette hypothèse, n'est pas confirmée par l'analyse. En fait, nous verrons dans le chapitre suivant que l'ensemble de l'île n'est pas le centre de la région métropolitaine, mais qu'elle se divise plutôt en un centre métropolitain et une banlieue.

CHAPITRE 2

LE CENTRE D'ACTIVITÉ DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

Depuis le début de cette présentation, nous faisons référence à l'île de Montréal. Mais les données sur les navetteurs montrent que toutes les municipalités qui y sont situées ne constituent pas un pôle d'attraction. Certaines attirent les travailleurs alors que les résidents d'autres municipalités de l'île font la navette vers celles qui en occupent la partie centrale pour leurs activités quotidiennes, comme le font les résidents de la couronne. L'île doit donc être divisée en deux parties. Une première est composée des municipalités du centre de l'île. Ces municipalités constituent le principal marché du travail de la région métropolitaine, et de nombreux établissements privés, publics et parapublics y sont concentrés. Une seconde, composée de la pointe ouest de l'île, de la pointe est et de municipalités de la portion sud, fait partie de la banlieue, au même titre que Laval ou Brossard.

Cette disparité à l'intérieur même de ce territoire met aussi en doute la pertinence d'utiliser les statistiques sur ses résidents seulement : pourquoi inclure les résidents de certaines municipalités de banlieue, celles situées sur l'île, et exclure ceux d'autres municipalités de banlieue, situées dans la couronne?

1. Délimitation du centre

Toutes les municipalités de la région métropolitaine n'ont pas le même pouvoir d'attraction. Ce pouvoir a été défini par le *navettage* des travailleurs. Ces déplacements constituent un indice important des relations entre les diverses parties du territoire de la région métropolitaine puisque le travail occupe généralement la majeure partie de la journée. Rappelons que les déplacements pour le travail sont aussi utilisés par Statistique Canada afin de déterminer les limites des régions métropolitaines. Notons également que le travail est jumelé à la réalisation d'autres activités dans le voisinage du lieu de travail :

Dans son rapport *Journey To Work Trends in The United States* (1994), le ministère des Transports des États-Unis indique : « Il y a trente ans, la plupart des déplacements entre le domicile et le travail étaient de type traditionnel : les gens se rendaient du domicile au travail, de la banlieue vers le centre urbain. En 1990, la nature des déplacements domicile-travail a changé; ceux-ci sont plus susceptibles d'inclure également des déplacements secondaires, par exemple à

la garderie ou au magasin, ou ceux faits dans un but autre que celui de se rendre au travail ou d'en revenir. » Il se crée une interdépendance entre la région où habite la personne et son lieu de travail⁹.

En outre, en 1988, Mario Polèse de l'INRS-Urbanisation écrivait dans une étude sur le centre-ville de Montréal :

Pour plusieurs commerces du Centre, ce sont les travailleurs, et non pas les résidents qui constituent la clientèle la plus importante.

Le dynamisme de la fonction commerciale au Centre tient en bonne partie à l'importance et à la diversité du bassin d'emploi qui s'y trouve. [...] Pour plusieurs achats et services personnels, c'est le lieu de travail qui devient le facteur déterminant¹⁰.

Le tableau 6 présente les données relatives à chaque municipalité de l'île de Montréal sur lesquelles nous appuierons pour délimiter le centre. La première colonne de ce tableau indique le nombre de résidents de chacune qui ont un emploi (dans la municipalité en question ou dans une autre municipalité). La deuxième colonne présente le nombre de personnes qui travaillent dans la municipalité, qu'elles y demeurent ou non. Cette colonne tient donc compte de l'apport des navetteurs. À titre d'exemple, la première ligne qui porte sur Pointe-Claire indique que 12 840 de ses résidents ont un emploi dans une des municipalités de la région métropolitaine de Montréal, mais qu'un total de 27 380 personnes y travaillent. Il y a donc 2,1 fois plus de personnes qui travaillent à Pointe-Claire qu'il y a de travailleurs qui y résident (27 380 / 12 840). Pointe-Claire est une municipalité gagnante à ce jeu du *navettage* : 9 115 résidents de Pointe-Claire en sortent pour travailler, alors que 23 655 personnes qui n'y demeurent pas s'y rendent pour leur travail; le solde du *navettage*, les entrées moins les sorties, représente un gain de 14 540 travailleurs (23 655 - 9 115).

⁹ Chuck McNiven et al., *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : une description de la méthodologie*, Ottawa, Statistique Canada, GÉO, Série de documents de travail de la géographie, n° 2000-2, p. 3; U.S. Department of Transportation, *Journey to Work Trends in the United States and Its Major Metropolitan Areas, 1960-1990*, Washington, DC : DOT, 1994.

¹⁰ Mario Polèse, *L'emploi dans le Centre-ville de Montréal : structure, évolution et perspectives d'avenir*, étude réalisée dans le cadre de l'Entente Ville de Montréal – INRS-Urbanisation, octobre 1988, p. 31.

Tableau 6
Effet du navettage sur les municipalités de l'île de Montréal¹,
travailleurs de la région métropolitaine de Montréal, 1996

Municipalité de l'île (d'ouest en est)	Résidents occupés	Nombre total de travailleurs dans la ville	Ratio travailleurs/ résidents occupés	Sorties	Entrées	Solde du navettage
CENTRE	480 935	825 655	1,7			
Pointe-Claire	12 840	27 380	2,1	9 115	23 655	14 540
Dorval	7 685	31 050	4,0	5 340	28 705	23 365
Lachine, Saint-Pierre ²	16 285	23 545	1,4	11 225	18 485	7 260
Saint-Laurent	28 195	92 015	3,3	18 950	82 770	63 820
Mont-Royal	8 380	18 400	2,2	6 955	16 975	10 020
Westmount	9 525	15 735	1,7	6 905	13 115	6 210
Montréal, partie centre ³	353 770	573 180	1,6	106 650	326 060	219 410
Anjou	16 170	22 330	1,4	13 170	19 330	6 160
Montréal-Est	1 300	4 570	3,5	1 040	4 310	3 270
(enclavée)	26 785	17 430	0,7			
Côte-Saint-Luc	10 850	6 580	0,6	8 725	4 455	-4 270
Montréal-Ouest	2 370	2 305	0,97	1 970	1 905	-65
Hampstead	3 390	890	0,3	2 945	445	-2 500
Outremont	10 175	7 655	0,8	7 855	5 335	-2 520
HORS CENTRE	223 910	141 420	0,6			
Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard	6 190	1 565	0,3	5 295	670	-4 625
Pierrefonds	23 555	7 240	0,3	20 190	3 875	-16 315
Sainte-Geneviève	1 390	865	0,6	1 240	715	-525
Kirkland	8 760	6 090	0,7	8 758	6 088	-2 670
Beaconsfield	8 925	3 250	0,4	7 400	1 725	-5 675
Dollard-des-Ormeaux	21 760	8 895	0,4	18 285	5 420	-12 865
Roxboro	2 355	980	0,4	2 040	665	-1 375
LaSalle	30 190	21 830	0,7	22 375	14 015	-8 360
Verdun	23 865	15 185	0,6	19 185	10 505	-8 680
Montréal-Nord	27 345	18 960	0,7	21 995	13 610	-8 385
Saint-Léonard	28 485	24 075	0,8	23 430	19 020	-4 410
Montréal, partie nord-est ⁴	41 090	32 485	0,8	32 780	24 175	-8 605
PÔLE PÉRIPHÉRIQUE	4 285	6 895	1,6			
Senneville	445	725	1,6	370	650	280
Sainte-Anne-de-Bellevue	1 995	3 880	1,9	1 430	3 315	1 885
Baie-d'Urfé	1 845	2 290	1,2	1 585	2 030	445

¹ Exclut ceux qui travaillent ou résident à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal et les travailleurs qui n'ont pas de lieu habituel de travail. Les nombres de résidents occupés sont donc différents de ceux des tableaux suivants qui ne portent pas sur la délimitation du centre.

² Municipalités fusionnées en janvier 2001.

³ Sauf la partie nord-est. Voir note suivante.

⁴ À l'est de Montréal-Nord et de Montréal-Est.

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensement de 1996.

Le pouvoir d'attraction de toutes les municipalités de la région métropolitaine est ainsi déterminé selon le ratio *travailleurs / résidents occupés*. William J. Coffey et ses collaborateurs utilisent ce ratio dans leur étude de l'évolution spatiale de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal¹¹. Ils le décrivent de la manière suivante :

Ce ratio est une façon utile de distinguer les zones qui se caractérisent par une vocation économique (ratio supérieur à 1) de celles qui se caractérisent par une vocation résidentielle (ratio inférieur à 1). De plus, de façon implicite, ce ratio montre les flux des travailleurs associés à une zone spécifique : une valeur relativement élevée (1,5 par exemple) indique que la zone en est principalement une de destination pour les travailleurs, tandis qu'une valeur qui est relativement basse (0,5 par exemple) indique que la zone est principalement un point d'origine¹².

La carte 1 illustre le résultat en délimitant le centre de la région métropolitaine et les pôles d'attraction secondaires. Les municipalités en ton de gris sont celles qui attirent les travailleurs. Il y a cinq pôles d'attraction d'importance inégale. On dénombre quatre pôles de faible importance. Boucherville, où travaillent 17 455 personnes, occupe le premier rang de ces quatre pôles, mais le ratio n'est que de 1,02. Saint-Jérôme, avec ses 13 750 travailleurs, est le deuxième; Mirabel, qui compte 9 675 travailleurs et présente un faible ratio de 1,02, est le troisième.

Les trois municipalités situées à l'ouest de l'île, soit Senneville, Baie-d'Urfé et Sainte-Anne-de-Bellevue, constituent un pôle périphérique. Ces municipalités voient leur nombre de travailleurs croître grâce au *navettage*. Cependant, ce pôle est isolé du centre et 6 895 personnes travaillent dans ces municipalités sur un total de plus de 1 million pour l'île. C'est pourquoi ce pôle périphérique n'est pas ajouté au centre.

Le principal pôle se compose de treize municipalités situées sur l'île de Montréal : 825 655 personnes travaillent dans ces municipalités, mais seulement 480 935 travailleurs y résident. La première partie du tableau 6 en présente la liste : ce sont Pointe-Claire, Dorval, Lachine, Saint-Laurent, Mont-Royal, Westmount, Montréal (partie centre), Anjou et Montréal-Est auxquelles s'ajoutent des municipalités enclavées, soit Côte-Saint-Luc, Montréal-Ouest, Hampsstead et Outremont (nous parlerons plus loin de

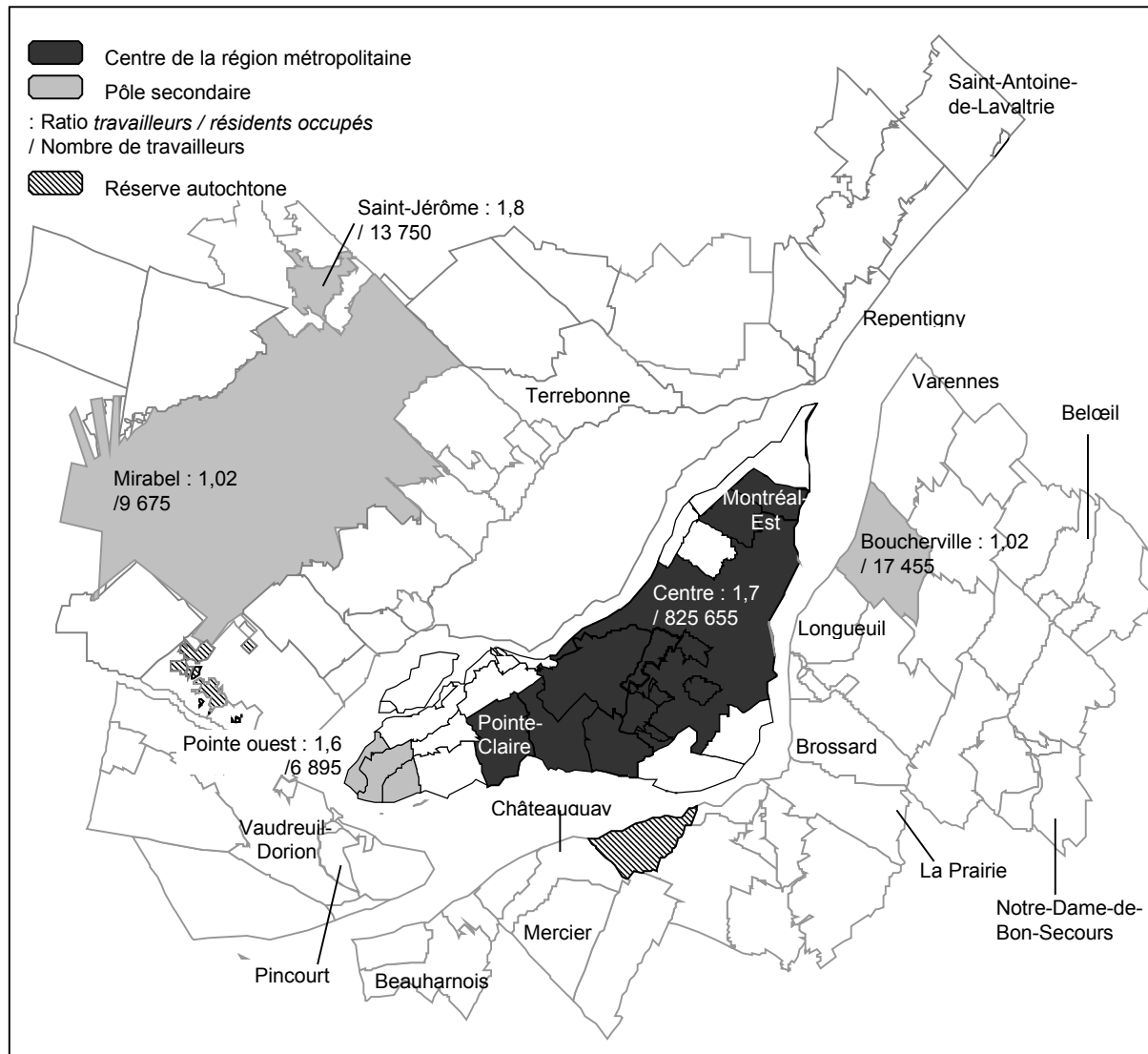
¹¹ William J. Coffey et al., « L'évolution spatiale de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal, 1981-1996 », *Cahiers de Géographie du Québec*, volume 44, numéro 123, décembre 2000, Université Laval, Québec, p. 325-339.

¹² *Ibid.*, p. 328.

ces municipalités enclavées). Le *navettage* y accroît le nombre de travailleurs de 1,7 fois. Ce pôle d'attraction représente le centre de la région métropolitaine.

Carte 1

Centre de la région métropolitaine de Montréal et pôles d'attraction secondaires, région métropolitaine de Montréal, 1996



Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensement de 1996.

Les municipalités du centre attirent donc des travailleurs, puisque le nombre de personnes qui y travaillent est supérieur au nombre de travailleurs qui y résident. Bien qu'elles fassent exception, les municipalités de Côte-Saint-Luc, de Montréal-Ouest, de Hampstead et d'Outremont sont regroupées avec les

municipalités du centre parce qu'elles sont enclavées¹³, entourées de municipalités qui par leur pouvoir d'attraction forment le centre de la région. Le statut de Montréal-Ouest est ambigu puisque son ratio *travailleurs / résidents occupés* est de 0,97 alors que le seuil qui détermine normalement l'appartenance au centre est de 1,0.

Les municipalités « hors centre » n'ont pas de pouvoir d'attraction, c'est-à-dire que le nombre de personnes qui travaillent dans ces municipalités est inférieur au nombre de travailleurs qui y habitent. Par exemple, 6 190 résidents de Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard (première ligne de la section « hors centre » du tableau 6) ont un emploi, mais 5 295 (colonnes « sorties ») d'entre eux travaillent dans une autre municipalité. De plus, seulement 670 personnes qui résident dans une autre municipalité s'y rendent pour travailler. Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard exporte donc de la main-d'œuvre. Comme les autres municipalités de la deuxième partie du tableau 6, elle fait partie de la banlieue.

En somme, l'île de Montréal dans son ensemble ne constitue pas le centre de la région métropolitaine. Elle ne représente pas sous cet angle un territoire homogène. Il existe plutôt, d'une part, un centre d'activité et, d'autre part, des municipalités de banlieue. Ces dernières, comme certaines municipalités de la couronne, alimentent le centre.

Par conséquent, le territoire de l'île de Montréal n'apparaît justifiable, aux fins d'analyse sociolinguistique, ni en tant que territoire autonome, puisqu'il dépend du *navettage* pour recruter 35 % de sa main-d'œuvre, ni en tant que territoire homogène. En d'autres termes, le choix de ce territoire semble sans fondement au regard des objectifs de ces études. En outre, ce choix ne peut être justifié par le fait que les anglophones et les allophones y sont concentrés puisqu'on biaiserait dès le départ l'évaluation de la situation linguistique.

Il semble que le choix de l'île ait été fait, à un moment donné, strictement pour des raisons de commodité, par exemple la présence de limites géographiques et la disponibilité de statistiques, Statistique Canada publiant certaines données sur la Communauté urbaine de Montréal, dont le territoire correspond à l'île. L'utilisation de critères géographiques lors de la détermination d'un territoire n'est pas une pratique excep-

¹³ Le traitement des villes enclavées assure une plus grande uniformité. Voir Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 1996*, n° 92-351-UIF au catalogue, p. 231-232.

tionnelle. Il est en effet fréquent de voir des territoires délimités par des cours d'eau, des montagnes, des méridiens ou des parallèles. La frontière entre les États-Unis et le Canada qui longe le 49° parallèle à l'ouest de l'Ontario en est un exemple. Les frontières de l'Ontario en sont un deuxième exemple : le fleuve Saint-Laurent fixe sa frontière sud avec le Québec et les États-Unis, tandis que la rivière des Outaouais détermine une partie de la frontière nord avec le Québec. Toutefois, ces critères géographiques, qui sont souvent utilisés pour déterminer des territoires politiques, ne délimitent pas nécessairement des espaces sociolinguistiques.

Comme nous l'avons vu, le seul territoire qu'il semble raisonnable de considérer comme le centre de la région métropolitaine est formé des municipalités qui occupent la portion centrale de l'île. Ce centre, défini par son pouvoir d'attraction, est évidemment largement fréquenté par des personnes qui n'y demeurent pas; en conséquence, la dynamique linguistique ne peut y être évaluée à partir de ses seuls résidents. Le centre est à la fois un lieu résidentiel – plus de 480 000 personnes y demeurent – et un lieu d'exercice d'activités publiques – plus de 825 000 personnes y travaillent. Il faut tenir compte de ces deux vocations pour déterminer la population à retenir lors de l'évaluation linguistique du centre. Cette conciliation repose sur la définition d'un territoire résidentiel de référence constitué des municipalités qui forment le centre, évidemment, et des principales municipalités de résidence des personnes qui le fréquentent.

Le repérage de ces municipalités suppose l'analyse du *navettage* des résidents de la région métropolitaine vers les municipalités du centre. Ce phénomène sera analysé dans une des sections suivantes. Toutefois, étant donné que notre objectif est de définir un espace sociolinguistique, le *navettage* est insuffisant puisqu'il ne tient pas compte de la dimension linguistique. Ainsi, au premier critère, soit la fréquentation du territoire, s'ajoute un deuxième critère qui aura pour objectif de rendre aussi semblables que possible les caractéristiques linguistiques des résidents du territoire de référence et celles des personnes qui fréquentent le centre.

2. Les contraintes de la recherche

Les statistiques analysées pour déterminer si une municipalité appartient au territoire à définir porteront sur l'ensemble des résidents de la municipalité et non seulement sur ceux qui se rendent dans le centre. Cette façon de faire tient compte des contraintes usuelles de la recherche. Premièrement, il est

pratiquement impossible, à l'aide d'une entrevue téléphonique qui ne doit pas dépasser une vingtaine de minutes, de réaliser un inventaire de tous les déplacements des personnes, inventaire comprenant les motifs, le lieu où se déroule chaque activité et l'usage des langues lors de chacune. En outre, l'échantillon devrait être suffisamment grand pour refléter les habitudes des résidents de chacune des municipalités, ce qui entraînerait des coûts très élevés.

Deuxièmement, notre analyse vise un objectif concret, à savoir définir la population qui doit être retenue lors de l'évaluation de la situation linguistique dans la région de Montréal, et cette définition doit être relativement facile à utiliser dans les recherches futures. La population proposée sera définie par son lieu de résidence, soit le critère habituellement utilisé lors de la constitution d'un échantillon ou d'une exploitation des données des recensements. Il sera donc relativement facile dans les études futures de construire des échantillons concernant cette population ou encore de ne choisir, parmi les données des recensements, que celles qui portent sur les résidents des municipalités retenues. Il serait irréaliste de proposer une solution qui entraînerait l'obligation, dans les futures enquêtes, d'inclure une série de questions pour déterminer si les répondants fréquentent ou non le centre de la région.

De plus, un des objectifs de l'étude est d'évaluer la pertinence des banques de données généralement utilisées pour décrire la situation linguistique dans la région de Montréal, comme nous l'avons mentionné en introduction. Or, ces banques de données, dont les recensements, sont habituellement construites en fonction du territoire de résidence : toutes les personnes qui habitent le territoire sont interrogées. En retenant l'ensemble des résidents des municipalités, nous reproduisons l'image habituelle qui est produite par ces banques de données. Nous pourrions ainsi évaluer si les données usuelles sur les résidents de l'île de Montréal ou de la région métropolitaine permettent de bien estimer les caractéristiques linguistiques des personnes qui fréquentent le centre.

3. Délimitation des zones de *navettage*

La première étape de la délimitation du territoire résidentiel de référence tient compte du *navettage*, de la fréquentation du centre : une part relativement importante des résidents doit le fréquenter puisqu'une municipalité est intéressante dans la mesure où ses résidents y réalisent des interactions sociales. Ce premier critère suppose que les municipalités dont le pourcentage de navetteurs vers le centre est parmi

les plus élevés seront d'abord retenues pour former le territoire de référence. La deuxième étape consistera à établir un point de coupure : quel est le pourcentage minimum de navetteurs qui détermine l'inclusion d'une municipalité dans le territoire de référence? Ce choix sera fait en fonction de la dimension linguistique : les caractéristiques linguistiques des résidents doivent se rapprocher des caractéristiques de ceux qui fréquentent le centre. Ce critère pallie l'absence de normes qui fixeraient un pourcentage de *navettage* à partir duquel les municipalités devraient être considérées comme appartenant à un ensemble sociolinguistique intégré¹⁴.

Un premier examen des taux de *navettage* par municipalité nous livre deux informations. Premièrement, les taux de fréquentation du centre ne se répartissent pas aléatoirement sur le territoire de la région métropolitaine – la proximité géographique et les voies d'accès facilitent les déplacements des résidents. Deuxièmement, les municipalités dont les territoires sont contigus ont des taux de *navettage* qui se rapprochent. Ainsi, si les limites territoriales des municipalités ont des conséquences en matière d'administration et de politique municipales, elles ont cependant peu d'effet sur le déplacement quotidien des personnes. En conséquence, la propension à faire la navette ne dépend pas de la municipalité de résidence mais plutôt du fait de demeurer dans une zone géographique proche du centre et relativement bien desservie par le système de transport. Dans leur étude sur les zones d'influence des régions métropolitaines, McNiven et ses collaborateurs écrivent :

Les recherches de Cervero (1995) montrent également que les limites des communautés sont en grande partie des artefacts politiques qui ne correspondent pas toujours à la répartition des navetteurs dans une communauté. Les navetteurs se préoccupent moins des limites politiques que des commodités et des possibilités d'échanges qu'offrent les communautés¹⁵.

¹⁴ Cette approche empirique n'est pas exceptionnelle dans ce type de dossier. Voir Chuck McNiven et al., *op. cit.*

¹⁵ Chuck McNiven et al., *op. cit.*, p. 3; Robert Cervero, « Commuting in Transit Versus Automobile Neighborhoods », *Journal of the American Planning Association*, 1995, n° 61, p. 210-225.

Les municipalités ont donc été regroupées en secteurs selon leur proximité géographique et la similitude de leur taux de *navettage*. L'analyse de classification hiérarchique (« *cluster analysis* »)¹⁶, qui est une technique exploratoire, a été utilisée pour faciliter la délimitation des zones.

La carte 2 illustre les cinq zones créées. Une première regroupe les municipalités où la proportion de navetteurs est de 50 % ou plus. Il s'agit de la banlieue située sur l'île. Une deuxième zone correspond à la fourchette de pourcentages allant de 45 % à 49 %; il y a trois secteurs : Pincourt, Laval et Brossard. Une troisième zone inclut les municipalités dont le pourcentage de navetteurs se situe entre 35 % et 44 %; il y a quatre secteurs : Vaudreuil-Dorion, Repentigny, Longueuil et Châteauguay. Dans la quatrième zone, les pourcentages varient entre 25 % et 34 %; on y trouve trois secteurs : Terrebonne, Sainte-Julie, La Prairie-Mercier. Une dernière zone comprend les autres municipalités, celles où le taux de navetteurs est inférieur à 25 %; elles sont aux limites de la région métropolitaine. Le tableau 7 présente cette classification des zones et le pourcentage moyen de navetteurs de chacune. Les pourcentages cumulatifs indiquent le pourcentage de navetteurs obtenus lorsque la zone 45 % à 49 % est ajoutée à la zone 50 % ou plus et ainsi de suite. Le pourcentage cumulatif de la dernière ligne porte sur l'ensemble des résidents occupés de la région métropolitaine. Il montre que 42 % des résidents occupés de la région métropolitaine qui ne demeurent pas dans le centre s'y rendent pour travailler.

Tableau 7
Liste des zones de navettage vers le centre de la région métropolitaine,
région métropolitaine de Montréal, 1996

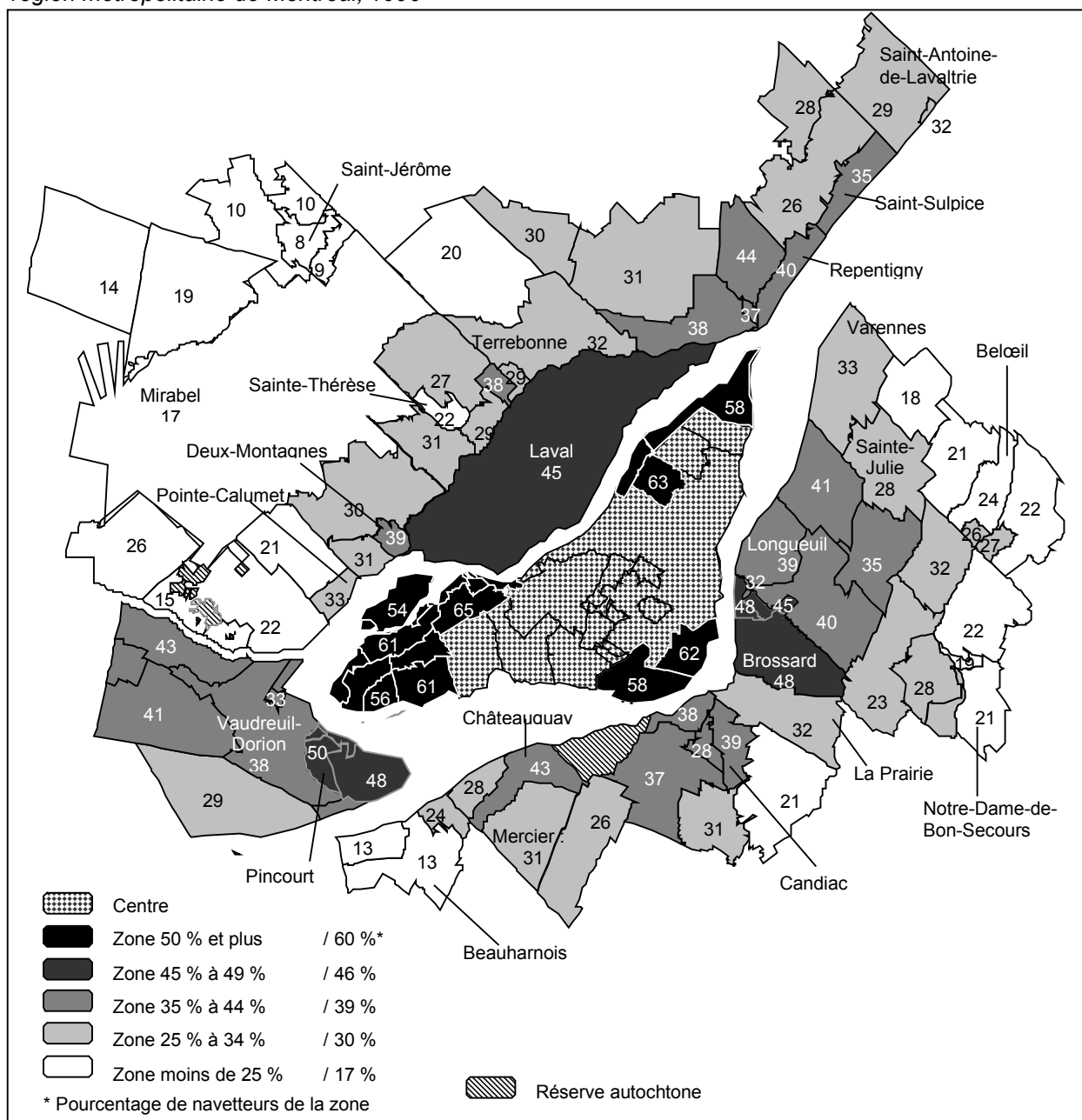
% de navetteurs par ville	Zone de navettage	% moyen de navetteurs par zone	% moyen de navetteurs cumulatif
50 % ou plus	Très fort	60*	60*
45 % à 49 %	Fort	46	53
35 % à 44 %	Moyen	39	48
25 % à 34 %	Faible	30	44
Moins de 25 %	Très faible	17	42

*Les nombres sont présentés à l'annexe C.

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensement de 1996.

¹⁶ Procédure du logiciel SPSS. Cette technique a été créée pour regrouper des unités en tenant compte simultanément de plusieurs variables, cependant elle peut être utilisée lorsqu'une seule variable est analysée. L'objectif de cette technique est de regrouper les éléments analysés de façon à former des groupes aussi différents que possible les uns des autres, mais dont les membres, à l'intérieur de chaque groupe, sont aussi semblables que possible.

Carte 2
Répartition des municipalités selon le pourcentage de navetteurs vers le centre de la région métropolitaine,
région métropolitaine de Montréal, 1996



Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensement de 1996. Voir annexe C.

La carte 2 indique le pourcentage de navetteurs de la plupart des municipalités (une liste complète est présentée à l'annexe C). L'effet de proximité est apparent : les taux ont tendance à diminuer au fur et à mesure qu'augmente la distance par rapport au centre. Ainsi, 45 % des résidents occupés de Laval

travaillent dans le centre, comparativement à 32 % chez les résidents de Terrebonne et à 8 % parmi ceux de Saint-Jérôme. En outre, dans la plupart des cas, on observe une parenté dans les taux de *navettage* des résidents d'un même secteur géographique.

De fait, seulement sept municipalités font exception en présentant un taux de navetteurs différent de celui attendu étant donné leur situation géographique. Ce sont : Sainte-Anne-de-Bellevue, LeMoynes, Vaudreuil-sur-le-Lac¹⁷, Delson, Maple Grove, Carignan et Saint-Placide (elles sont indiquées par un astérisque sur le tableau de l'annexe C). À titre d'exemple, parmi les résidents occupés de Lemoyne, le pourcentage de navetteurs est de 32 % alors que dans les municipalités avoisinantes, il est d'au moins 39 %.

Ces municipalités ont été intégrées aux zones limitrophes de façon à maintenir la contiguïté spatiale. Les principes utilisés pour procéder à cette intégration ont été empruntés à la technique utilisée par Statistique Canada lors de la délimitation des régions métropolitaines¹⁸. Cette intégration des municipalités enclavées produit une version lissée des données. McNiven a produit, dans l'étude mentionnée précédemment, une version lissée et une version non lissée. L'évaluation de la version lissée est la suivante : « Le lissage n'a qu'un impact minime sur les populations. [...] l'approche lissée serait préférable à l'autre, sur le plan de la logique et de l'avantage au niveau de la lisibilité des cartes¹⁹. » En fait, le nombre de résidents occupés dans les municipalités enclavées étant relativement faible et le pourcentage de navetteurs, relativement proche de celui des municipalités qui les entourent (annexe D), le lissage ne peut avoir qu'un effet minime.

Le regroupement des municipalités par zone de *navettage* est terminé. La deuxième étape consiste à déterminer les zones qui doivent être retenues pour former l'espace sociolinguistique montréalais. Cet espace doit-il inclure la zone de *navettage* de 50 % ou plus, celle de 45 % ou plus, ou bien celle de 35 % ou plus? Le choix sera fait en fonction des caractéristiques linguistiques de sa population. Les caractéristiques de cette population doivent être aussi proches que possible de celles de la population qui fréquente le centre.

¹⁷ Comprend L'Île-Cadieux qui ne compte que 55 résidents occupés.

¹⁸ Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 1996*, n° 92-351-UIF au catalogue, p. 231-232.

¹⁹ Chuck McNiven et al., *op. cit.*, p. 25.

La langue d'usage public constituerait la meilleure mesure puisque les navetteurs, comme les résidents d'ailleurs, influencent l'usage des langues de leurs interlocuteurs par celle qu'ils utilisent en public, au travail et dans les services privés, publics et parapublics. Malheureusement, les deux bases de données dont nous disposons ne contiennent pas d'information sur la langue de travail ou sur la langue d'usage public. Pour estimer si l'usage des langues en public par les résidents du centre peut être différent de l'usage fait par l'ensemble des personnes qui fréquentent le centre, nous nous servirons de trois variables liées à la langue publique, soit : la langue d'usage privée, c'est-à-dire celle parlée à la maison, la première langue officielle parlée, indice construit par Statistique Canada (voir la définition à l'annexe A), et la langue utilisée lors de l'entrevue téléphonique de l'*Enquête Origine-Destination*.

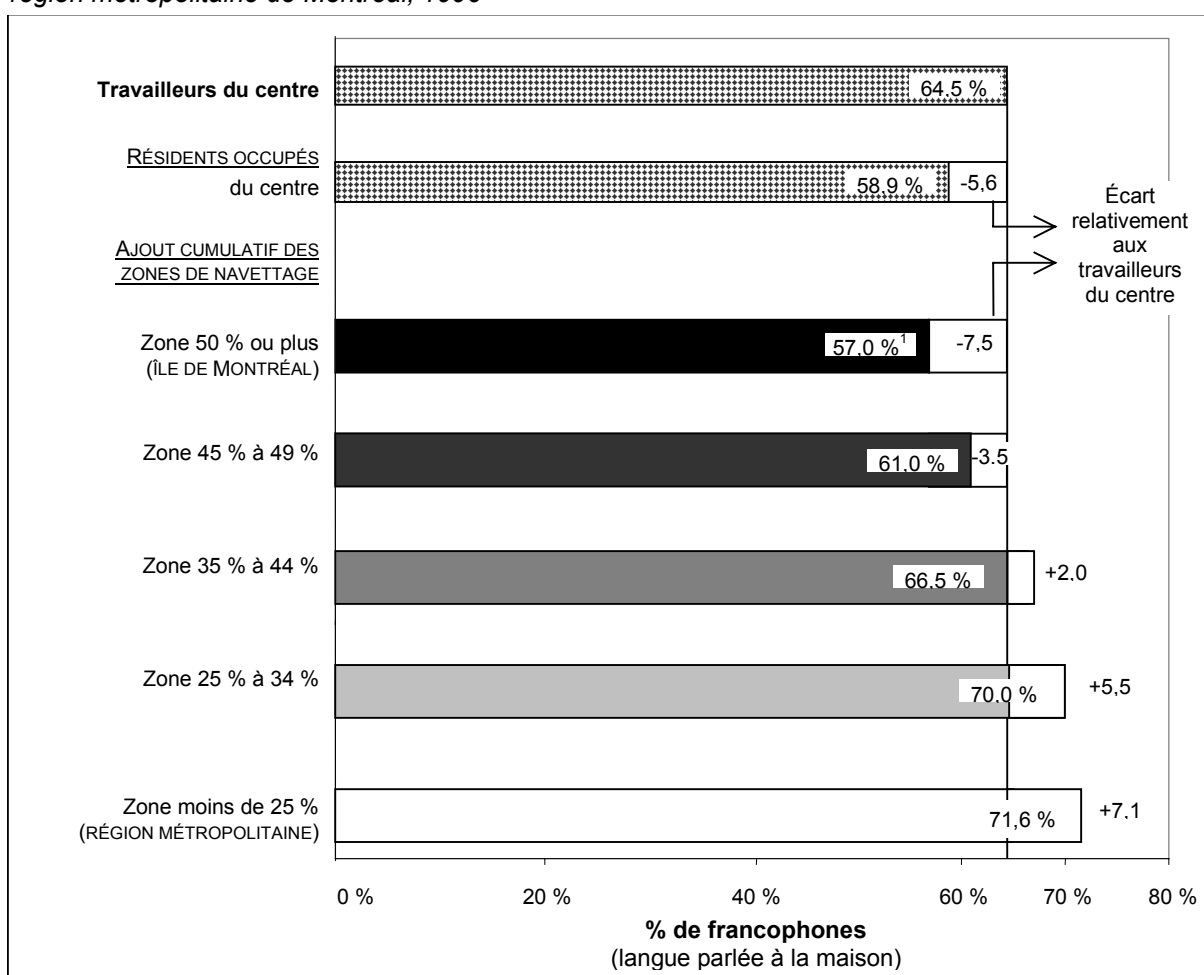
Les deux premières variables comptent parmi les déterminants de l'usage public. L'étude *Le français, langue d'usage public*²⁰ a montré la relation entre la langue parlée à la maison et celle parlée en public. La première langue officielle parlée devrait être liée davantage à l'usage public, puisqu'elle classe les allophones en fonction de leur connaissance du français et de l'anglais; ceux qui en plus de leur langue ne connaissent que le français ou l'anglais, l'utiliseront en public. La troisième, la langue de l'entrevue, est une des manifestations de l'usage public. Lors de l'entrevue, le répondant communique avec un représentant d'une entreprise qui effectue une enquête. La communication ne se fait pas entre parents ou amis, elle est du domaine public.

Le graphique 3 présente la répartition des travailleurs de différents espaces géographiques selon la langue parlée à la maison. La première barre indique que 64,5 % des personnes qui travaillent dans le centre, indépendamment de leur lieu de résidence, parlent le français à la maison. Il s'agit du pourcentage de référence : le pourcentage de francophones parmi les résidents occupés du territoire de référence à définir doit être aussi proche que possible de 64,5 %. La deuxième barre montre que 58,9 % des résidents du centre qui ont un emploi (peu importe leur lieu de travail) parlent le français à la maison. Les statistiques sur ces résidents seulement sous-estiment donc de 5,6 points (58,9 - 64,5) de pourcentage la

²⁰ Conseil de la langue française, *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997. Rapport synthèse*, Québec, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1999.

présence de francophones actifs dans le centre. Pour réduire cet écart entre les travailleurs du centre et les résidents du centre, le territoire résidentiel doit être agrandi puisque le pourcentage de résidents francophones est plus élevé dans les zones de *navettage* que dans le centre. Aux résidents du centre seront donc ajoutés ceux de la zone de 50 % ou plus, puis ceux de la zone de 45 % à 49 % et ainsi de suite. À chaque étape, l'écart entre les pourcentages sera évalué.

Graphique 3*
Pourcentage de francophones (langue parlée à la maison)
parmi les travailleurs du centre de la région métropolitaine, les résidents occupés du centre et
ceux de divers espaces définis par le pourcentage de navetteurs,
région métropolitaine de Montréal, 1996



* Voir tableau 8.

¹ Ces données portent sur l'ensemble des résidents occupés de l'île alors que les données du tableau 4 ne retiennent parmi ces résidents que ceux qui travaillent sur l'île, ce qui explique la différence de 1 point de pourcentage.

Les barres suivantes présentent les pourcentages obtenus lorsque les zones sont progressivement ajoutées. La troisième barre ajoute aux résidents occupés du centre ceux qui habitent la zone 50 % ou

plus. Cet ensemble correspond à l'île de Montréal. Le pourcentage de francophones est ramené à 57 %, l'erreur d'estimation passe de 5,6 points à 7,5 points. Cette observation est particulièrement intéressante. Alors que le choix de l'île de Montréal comme territoire sociolinguistique est sans fondement, il s'agit du territoire qui offre l'évaluation qui s'écarte le plus de ce qui est observé chez les travailleurs du centre et celle qui est la plus pessimiste.

La quatrième barre agrandit le territoire en incluant la zone 45 % à 49 %. Le pourcentage de francophones passe à 61,0 % et l'écart diminue, il est de 3,5 points. L'inclusion de la zone 35 % à 44 % amène la meilleure estimation : le pourcentage de francophones atteint 66,5 %, et le pourcentage de francophones parmi les travailleurs n'est alors surestimé que de 2 points (comparativement à une sous-estimation de 7,5 points par les statistiques sur la population de l'île de Montréal).

Lorsque le territoire est encore agrandi, par l'ajout des autres zones, le résultat est moins bon : la surestimation s'accroît pour atteindre 5,5 points et 7,1 points. La meilleure estimation est donc obtenue lorsque le territoire résidentiel de référence est défini comme le centre plus les zones de *navettage* de 35 % ou plus.

Tableau 8 : données du graphique 3
Pourcentage de personnes selon la langue parlée à la maison
parmi les travailleurs du centre de la région métropolitaine, les résidents occupés du centre
et ceux de divers espaces définis par le pourcentage de navetteurs,
région métropolitaine de Montréal, 1996

Espace de référence	Langue parlée à la maison				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre ¹	
<i>Travailleurs du centre</i>	64,5	1,3	21,8	12,3	861 935
<i>Résidents occupés du centre</i>	58,9	1,3	23,1	16,6	517 650
Ajout cumulatif des résidents occupés des zones de navettage					
Zone 50 % ou plus (île de Montréal)	57,0 ²	1,4	25,9	15,7	761 680
Zone 45 % à 49 %	61,0	1,4	23,2	14,5	980 795
Zone 35 % à 44 %	66,5	1,3	20,3	11,9	1 235 405
Zone 25 % à 34 %	70,0	1,2	18,2	10,6	1 413 715
Zone moins de 25 % (région métropolitaine)	71,6	1,2	17,2	10,0	1 502 380

¹ Comprend les réponses qui incluent au moins une mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

² Ces données portent sur l'ensemble des résidents occupés de l'île alors que les données du tableau 4 ne retiennent parmi ces résidents que ceux qui travaillent sur l'île, ce qui explique la différence de 1 point de pourcentage.

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensement de 1996.

Les tableaux 9 et 10 portent respectivement sur la première langue officielle parlée et la langue de l'entrevue de l'*Enquête Origine-Destination*. Le tableau 9 confirme les résultats précédents.

Quant à la langue de l'entrevue, elle n'est qu'une des manifestations de la langue publique et elle surestime l'usage du français. Selon le sondage *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997*²¹, 71 % des résidents de l'île de Montréal utilisaient principalement le français en public. La langue de l'entrevue indique une certaine capacité d'utiliser le français, mais la comparaison avec la langue d'usage public montre qu'elle est plus fréquemment actualisée lorsque la situation de communication est peu exigeante. À titre d'exemple, les communications de travail ou celles qui ont lieu lors d'une consultation médicale peuvent entraîner des conséquences plus sérieuses que celles liées à une entrevue téléphonique sur les déplacements quotidiens. En somme, la langue de l'entrevue est un indicateur faible de

Tableau 9
Pourcentage de personnes selon la première langue officielle parlée
parmi les travailleurs du centre de la région métropolitaine, les résidents occupés du centre et
ceux de divers espaces définis par le pourcentage de navetteurs,
région métropolitaine de Montréal, 1996

Espace de référence	Première langue officielle parlée				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Ni français ni anglais	
<i>Travailleurs du centre</i>	69,1	5,4	24,9	0,6	861 935
<i>Résidents occupés du centre</i>	64,6	7,0	27,4	0,9	517 650
Ajout cumulatif des résidents occupés des zones de navettage					
Zone 50 % ou plus (île de Montréal)	62,9	6,8	29,5	0,8	761 680
Zone 45 % à 49 %	66,3	6,4	26,6	0,7	980 795
Zone 35 % à 44 %	71,0	5,4	23,1	0,5	1 235 405
Zone 25 % à 34 %	74,0	4,8	20,8	0,5	1 413 715
Zone moins de 25 % (région métropolitaine)	75,3	4,5	19,7	0,5	1 502 380

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensement de 1996 et de la banque de données : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 1996. Série « Dimensions »*. *Profil des communautés de langues officielles* [CD-ROM], Ottawa, 94F0010XCB au catalogue, ministre de l'Industrie, 1998. La première langue officielle parlée des travailleurs des quatre municipalités enclavées du centre (1,4 % du total) a été estimée à l'aide des statistiques sur la langue qu'ils parlent à la maison et de la relation observée entre la langue parlée à la maison et la première langue officielle parlée parmi les résidents de l'île qui travaillent dans une des autres municipalités du centre.

²¹ Conseil de la langue française, *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997. Rapport synthèse*, Québec, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1999, p. 9, tableau 3.

l'usage public des langues et elle surestime l'usage du français, tout au moins chez ceux qui n'en ont pas une bonne maîtrise. L'effet serait ici une sous-estimation de la différence entre l'usage public du français par les navetteurs et les résidents, et ainsi de l'apport des navetteurs à l'usage public du français dans le centre.

Le tableau 10 montre que les statistiques sur les résidents du territoire qui inclut la zone 45 % à 49 % produisent une meilleure estimation (une sous-estimation de 1,2 point du pourcentage d'entrevues réalisées en français) que celles sur les résidents du centre ou de l'île (une sous-estimation de 1,7 point et de 3,5 points respectivement).

Tableau 10
Pourcentage de personnes selon la langue de l'entrevue de l'Enquête Origine-Destination parmi les personnes qui réalisent des activités publiques¹ dans le centre et appartiennent à diverses populations : l'ensemble de ces personnes, les résidents du centre et ceux de divers espaces définis par le pourcentage de navetteurs, région métropolitaine de Montréal, 1996

Espace de référence	Langue de l'entrevue			N pondéré
	Français	Anglais	Autre	
<i>Personnes se déplaçant dans le centre</i>	77,2	21,2	1,5	1 138 146
<i>Résidents² du centre</i>	75,5	22,6	1,9	738 778
Ajout cumulatif des résidents ² des zones de navettage				
Zone 50 % ou plus (île de Montréal)	73,7	24,4	1,9	1 059 131
Zone 45 % à 49 %	76,0	22,3	1,7	1 331 761
Zone 35 % à 44 %	79,1	19,5	1,4	1 641 213
Zone 25 % à 34 %	81,1	17,6	1,3	1 848 018
Zone moins de 25 % (région métropolitaine)	82,1	16,7	1,2	1 958 976

¹ Comprend les activités suivantes : travail, magasinage, loisirs, études et santé.

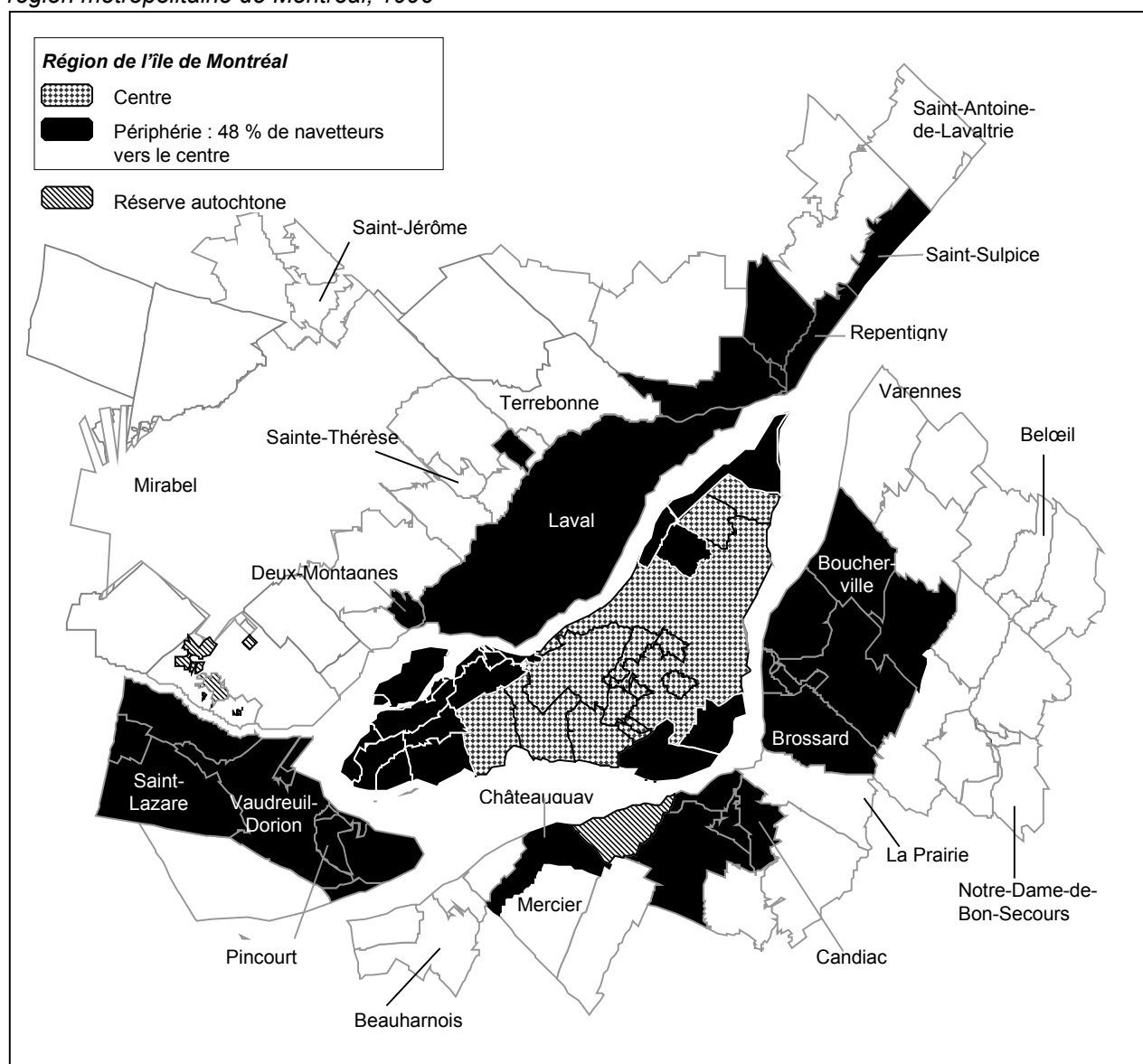
² Résidents de 18 ans ou plus qui se sont déplacés pour une activité publique.

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir des données de l'Enquête Origine-Destination 1998, Secrétariat à l'Enquête Origine-Destination, Montréal, Agence métropolitaine de transport.

Selon les trois indicateurs, les statistiques sur les résidents de l'île de Montréal n'offrent pas la meilleure estimation de la population qui fréquente le centre. À l'exception de la langue de l'entrevue de l'Enquête Origine-Destination, qui est un indicateur faible et qui privilégierait un territoire plus restreint, ils montrent que le territoire résidentiel de référence approprié comprend le centre, la banlieue située sur l'île et les municipalités de la couronne immédiate, celles de la zone de navettage de 35 % ou plus. Les municipalités situées aux limites de la région métropolitaine ne sont pas incluses dans ce territoire. Ce phénomène

n'est pas étonnant puisque le *navettage* est déterminé, au moins en partie, par la proximité géographique. La carte 3 illustre ce territoire de référence, qui pourrait être nommé, aux fins des analyses sociolinguistiques, la *région de l'île de Montréal*. L'annexe C présente la liste des municipalités de cette région.

Carte 3
Représentation cartographique de la région de l'île de Montréal,
région métropolitaine de Montréal, 1996



4. Apport de la banlieue au centre

Le tableau 11 montre que le centre de la région métropolitaine de Montréal dépend à plus de 50 % des résidents des autres secteurs géographiques pour sa main-d'œuvre. Quarante-huit pour cent (48 %) des

travailleurs du centre y résident, 52 % demeurent donc à l'extérieur de cet espace d'activités publiques. La banlieue située sur l'île (zone 50 % ou plus) fournit 145 330 travailleurs au centre, soit 17 % de la main-d'œuvre totale. Les zones 45 % à 49 % et 35 % à 44 %, qui font partie de la *région de l'île de Montréal*, fournissent 199 590 travailleurs, soit 24 % (12+12) de l'ensemble des personnes qui travaillent dans le centre. La banlieue située dans la couronne immédiate apporte donc davantage au centre de la région que la banlieue située sur l'île.

Le tableau montre également que 4 % de la main-d'œuvre du centre provient de l'extérieur de la région métropolitaine.

Tableau 11
Apport de la banlieue au centre de la région métropolitaine de Montréal,
1996

Zone de résidence	Travailleurs du centre		
	N	%	% cumulé
<i>Centre</i>	411 980	48	48
Zone 50 % et plus (banlieue sur l'île)	145 330	17	65
Zone 45 % à 49 %	99 785	12	76
Zone 35 % à 44 %	99 805	12	88
Zone 25 % à 34 %	53 475	6	94
Zone moins de 25 %	15 060	2	96
<i>Sous-total</i>	413 675	48	
<i>À l'extérieur de la RMR de Montréal</i>	36 295	4	100
<i>Total</i>	861 950	100	100

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensement de 1996.

CHAPITRE 3

L'ÎLE DE MONTRÉAL

L'analyse du *navettage* dans la région métropolitaine de Montréal a montré, d'une part, que le centre de la région métropolitaine est constitué des treize municipalités qui occupent la portion centrale de l'île et non de l'ensemble de l'île et, d'autre part, que l'utilisation de l'île de Montréal comme territoire sociolinguistique est sans fondement. Toutefois, au cours des ans l'habitude de présenter des données en fonction de l'île s'est développée et il est maintenant courant de voir des statistiques sur ses résidents. En outre, la création d'une seule municipalité sur l'île pourrait encourager cette pratique, l'île devenant une entité politique. Cependant, la constitution de cette entité politique ne changera rien à l'espace sociolinguistique si elle ne modifie pas le *navettage*. Cela serait plutôt surprenant étant donné que les frontières municipales ont peu d'effet à cet égard.

Les habitudes de travail des chercheurs de différentes disciplines et la transformation de l'île en entité politique nous invitent à appliquer nos résultats à l'île. Nous présenterons donc les données précédentes, mais relativement à l'île. Le tableau 12 indique le pourcentage de navetteurs par zone lorsque le territoire de destination est le centre de la région métropolitaine et lorsqu'il est l'ensemble de l'île.

Tableau 12

Pourcentage de navetteurs parmi les résidents occupés par lieu de résidence selon la destination (vers le centre de la région métropolitaine ou l'île de Montréal), résidents de la région métropolitaine de Montréal, 1996

Lieu de résidence	% moyen de navetteurs			Nombre de navetteurs vers l'île	Nombre de résidents occupés
	vers le centre	vers l'île			
		par zone	cumulatif		
Zone 45 % à 49 %	46	52	52	113 260	219 120
Zone 35 % à 44 %	39	46	49	117 750	254 605
Zone 25 % à 34 %	30	36	45	64 055	178 310
Zone moins de 25 %	17	20	42	17 445	88 660
Total	36	42	42	312 510	740 695

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensement de 1996.

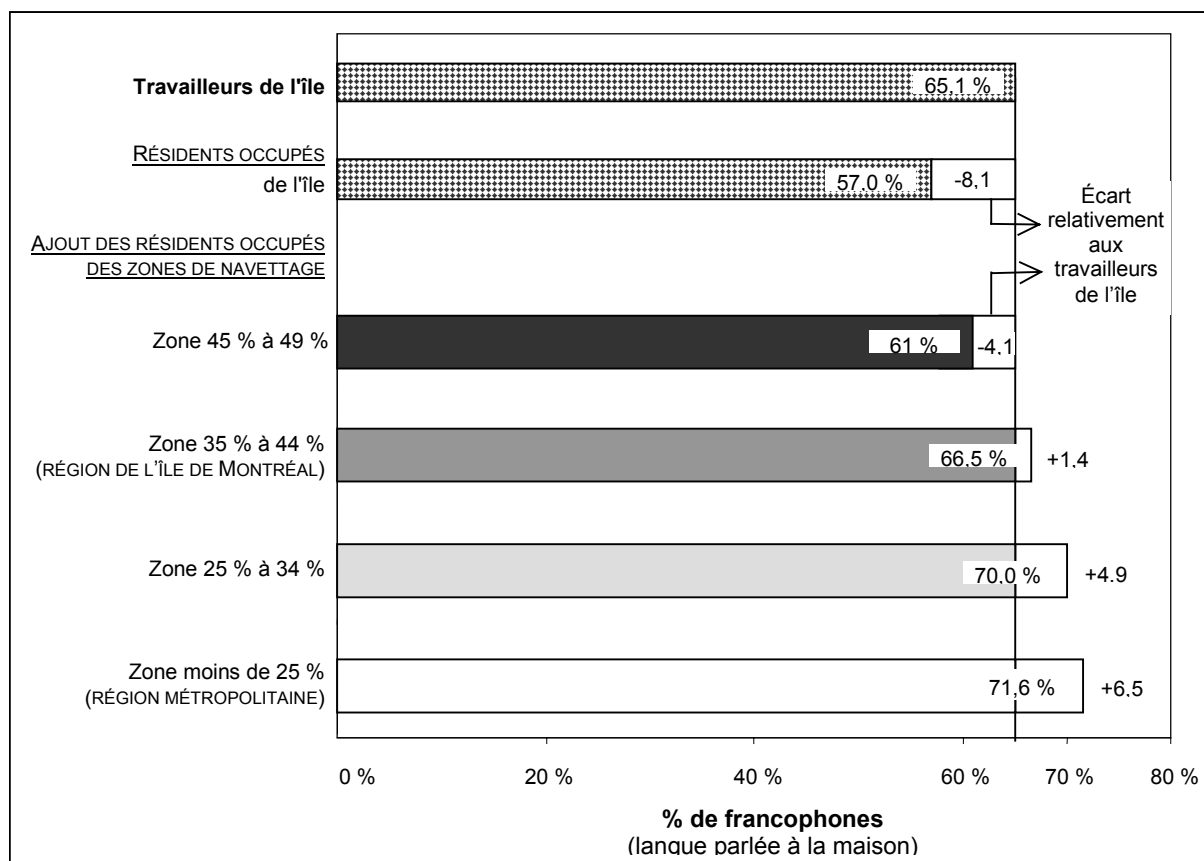
Les pourcentages de navetteurs vers les deux destinations évoluent sensiblement de la même façon. Le pourcentage de navetteurs en direction de l'île est supérieur de 6 points de pourcentage en moyenne. Le tableau donne également le pourcentage de navetteurs vers l'île lorsque les zones sont cumulées. Ainsi, 49 % des travailleurs qui résident dans les zones de 35 % ou plus de navetteurs, celles qui sont incluses dans la *région de l'île de Montréal*, travaillent sur l'île.

Dans quelle mesure la composition linguistique des travailleurs de l'île est-elle bien estimée par les résidents en emploi des différentes zones de *navettage*? Le graphique 4 répond à cette question.

Parmi l'ensemble des travailleurs de l'île, 65,1 % parlent le français à la maison. Le pourcentage observé parmi les résidents du territoire de référence doit s'en rapprocher. Les statistiques sur les personnes en emploi qui demeurent sur l'île indiquent que 57 % parlent le français à la maison. C'est dire que le pourcentage de francophones parmi la main-d'œuvre de l'île est sous-estimé de 8,1 points par les statistiques qui ne portent que sur les résidents de l'île. L'ajout des résidents de la zone de *navettage* 45 % à 49 % fait passer le pourcentage de francophones à 61 %. Il y a encore une sous-estimation de 4,1 points. L'ajout de la zone 35 % à 44 % porte le pourcentage de francophones à 66,5 %. Il y a une surestimation de 1,4 point. Il s'agit du territoire le plus approprié puisque l'ajout des autres zones de *navettage* accroît le pourcentage de francophones, qui atteint 70 % puis 71,6 %. La surestimation passe en conséquence à 4,9 points et 6,5 points de pourcentage.

Ces données, comme celles sur le *navettage* vers le centre de la région, montrent que la meilleure estimation de la population qui fréquente l'île est obtenue par les données qui portent sur les résidents de l'île plus ceux des zones de 35 % ou plus de *navettage*, soit ceux qui habitent le territoire que nous avons appelé la *région de l'île de Montréal*.

Graphique 4*
Pourcentage de francophones (langue parlée à la maison)
parmi les travailleurs de l'île, les résidents occupés de l'île et ceux de divers espaces définis par
le pourcentage de navetteurs,
région métropolitaine de Montréal, 1996



* Voir notes du tableau 13.

Ces données illustrent également que l'estimation du pourcentage de francophones parmi la main-d'œuvre de l'île est aussi erronée, sinon plus erronée, lorsqu'elle provient de statistiques sur les résidents de l'île que lorsqu'elle repose sur les statistiques de la région métropolitaine : la première série sous-estime le pourcentage de 8,1 points, tandis que la seconde le surestime de 6,5 points.

Tableau 13 : données du graphique 4
Pourcentage de personnes selon la langue parlée à la maison
parmi les travailleurs de l'île, les résidents occupés de l'île et ceux de divers espaces définis
par le pourcentage de navetteurs,
région métropolitaine de Montréal, 1996

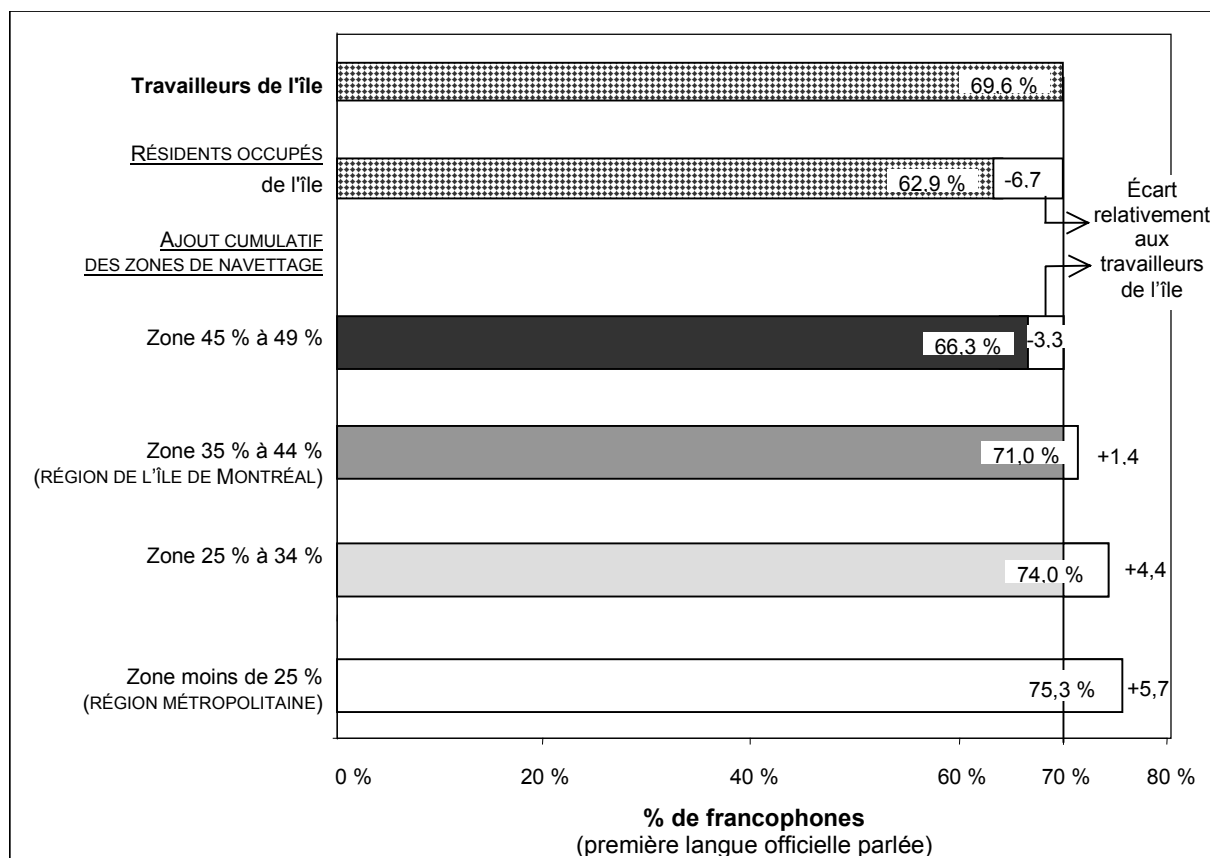
Espace de référence	Langue parlée à la maison				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre ¹	
<i>Travailleurs de l'île</i>	65,1	1,3	21,5	12,1	1 016 995
<i>Résidents occupés de l'île</i>	57,0	1,4	25,9	15,7	761 680
Ajout cumulatif des résidents occupés des zones de navettage					
Zone 45 % à 49 %	61,0	1,4	23,2	14,5	980 795
Zone 35 % à 44 % (région de l'île de Montréal)	66,5	1,3	20,3	11,9	1 235 405
Zone 25 % à 35 %	70,0	1,2	18,2	10,6	1 413 715
Zone moins de 25 % (région métropolitaine)	71,6	1,2	17,2	10,0	1 502 380

¹ Comprend les réponses qui incluent au moins une mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensement de 1996.

Deux autres caractéristiques linguistiques peuvent servir à l'évaluation de l'estimation : la première langue officielle parlée et la langue de l'entrevue de l'*Enquête Origine-Destination*. Le graphique 5 porte sur la première langue officielle parlée. Il montre que, parmi l'ensemble des travailleurs de l'île, 69,6 % ont le français comme première langue officielle parlée. Parmi les résidents de l'île qui ont un emploi, ce pourcentage est de 62,9 %, soit une sous-estimation de 6,7 points par rapport aux travailleurs de l'île. L'ajout des résidents de la zone 45 % à 49 % porte le pourcentage à 66,3 %, ce qui donne une sous-estimation de 3,3 points. Le meilleur résultat est encore obtenu par l'ajout des résidents de la zone 35 % à 44 % : le pourcentage de travailleurs dont le français est la première langue officielle parlée atteint 71 %, la surestimation étant alors de 1,4 point de pourcentage. L'ajout des autres zones fait passer le pourcentage à 74 % puis à 75,3 %. La surestimation s'accroît pour atteindre 4,4 points puis 5,7 points. La meilleure estimation est donc obtenue lorsque le territoire de référence est la *région de l'île de Montréal* telle que nous l'avons définie précédemment.

Graphique 5
Pourcentage de francophones (première langue officielle parlée),
parmi les travailleurs de l'île, les résidents occupés de l'île et ceux de divers espaces définis
par le pourcentage de navetteurs*,
région métropolitaine de Montréal, 1996



* Voir tableau 14.

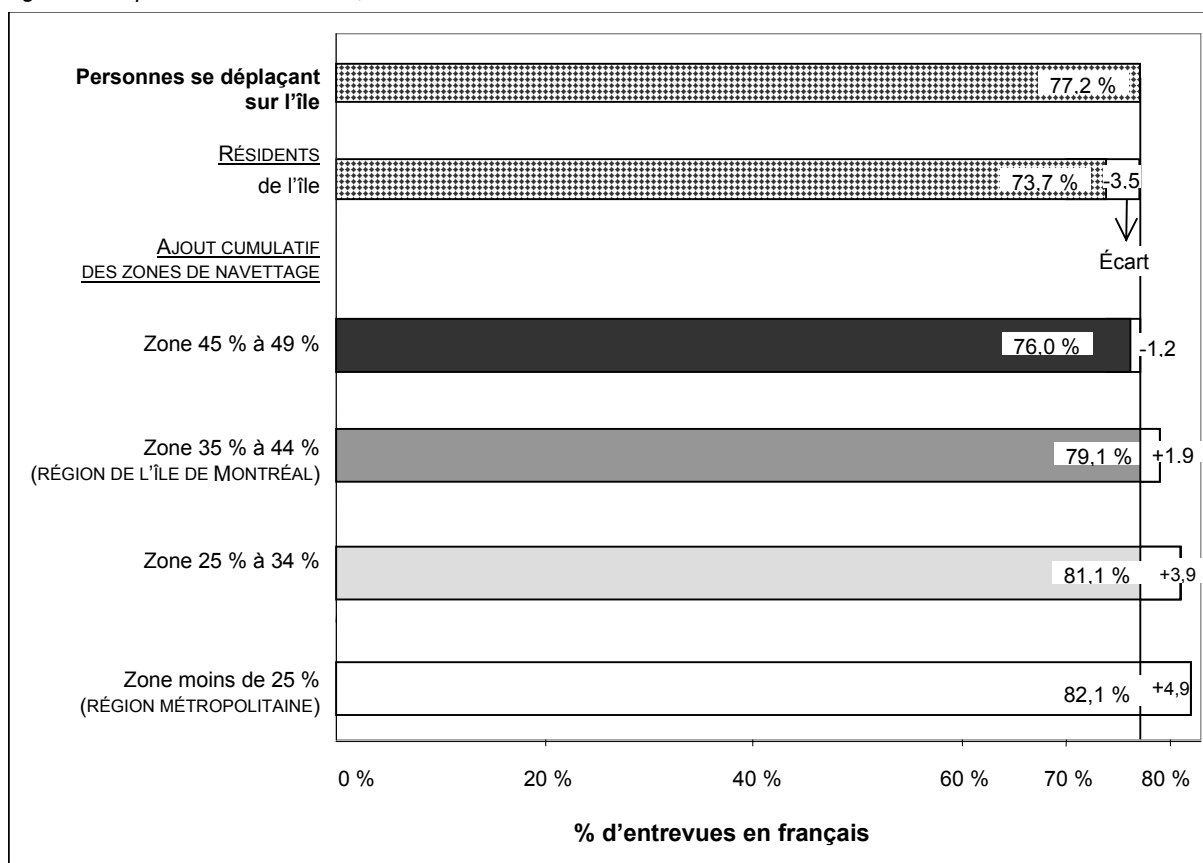
Tableau 14 : données du graphique 5
Pourcentage de personnes selon la première langue officielle parlée
parmi les travailleurs de l'île, les résidents occupés de l'île et ceux de divers espaces définis par
le pourcentage de navetteurs,
région métropolitaine de Montréal, 1996

Espace de référence	Première langue officielle parlée				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Ni français ni anglais	
<i>Travailleurs de l'île</i>	69,6	5,4	24,5	0,5	1 016 995
<i>Résidents occupés de l'île</i>	62,9	6,8	29,5	0,8	761 680
Ajout cumulatif des résidents occupés des zones de navettage					
Zone 45 % à 49 %	66,3	6,4	26,6	0,7	980 795
Zone 35 % à 44 % (région de l'île de Montréal)	71,0	5,4	23,1	0,5	1 235 405
Zone 25 % à 35 %	74,0	4,8	20,8	0,5	1 413 715
Zone moins de 25 % (région métropolitaine)	75,3	4,5	19,7	0,5	1 502 380

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensement de 1996.

Finalement, le graphique 6 présente les données selon la langue de l'entrevue de l'*Enquête Origine-Destination*. Parmi l'ensemble des personnes qui ont fréquenté l'île, 77,2 % ont répondu en français à l'enquête. Parmi les résidents de l'île, 73,7 % ont répondu en français, ce qui signifie une sous-estimation de 3,5 points de pourcentage. L'ajout de la zone 45 % à 49 % porte le pourcentage à 76,0 %, ramenant l'écart à 1,2 point. L'addition des autres zones accroît la surestimation, elle n'est donc pas pertinente. Cet indicateur, malgré sa tendance à surestimer l'usage du français, montre aussi que l'île ne constitue pas le meilleur territoire de référence.

Graphique 6
Pourcentage d'entrevues en français lors de l'*Enquête Origine-Destination*
parmi les personnes qui réalisent des activités publiques¹ sur l'île et appartiennent
à diverses populations : l'ensemble de ces personnes, les résidents de l'île et ceux d'espaces
définis par le pourcentage de navetteurs,
région métropolitaine de Montréal, 1996



* Voir tableau 15.

Tableau 15 : données du graphique 6
Pourcentage de personnes selon la langue de l'entrevue de l'Enquête Origine-Destination parmi les personnes qui réalisent des activités publiques¹ sur l'île et appartiennent à diverses populations : l'ensemble de ces personnes, les résidents de l'île et ceux d'espaces définis par le pourcentage de navetteurs, région métropolitaine de Montréal, 1996

Espace de référence	Langue de l'entrevue			N pondéré
	Français	Anglais	Autre	
<i>Personnes se déplaçant sur l'île</i>	77,2	21,2	1,6	1 340 366
<i>Résidents² de l'île</i>	73,7	24,4	1,9	1 059 131
Ajout cumulatif des résidents ² des zones de navettage				
Zone 45 % à 49 %	76,0	22,3	1,7	1 331 761
Zone 35 % à 44 % (région de l'île de Montréal)	79,1	19,5	1,4	1 641 213
Zone 25 % à 35 %	81,1	17,6	1,3	1 848 018
Zone moins de 25 % (région métropolitaine)	82,1	16,7	1,2	1 958 976

1 Comprend les activités suivantes : travail, magasinage, loisirs, études et santé.

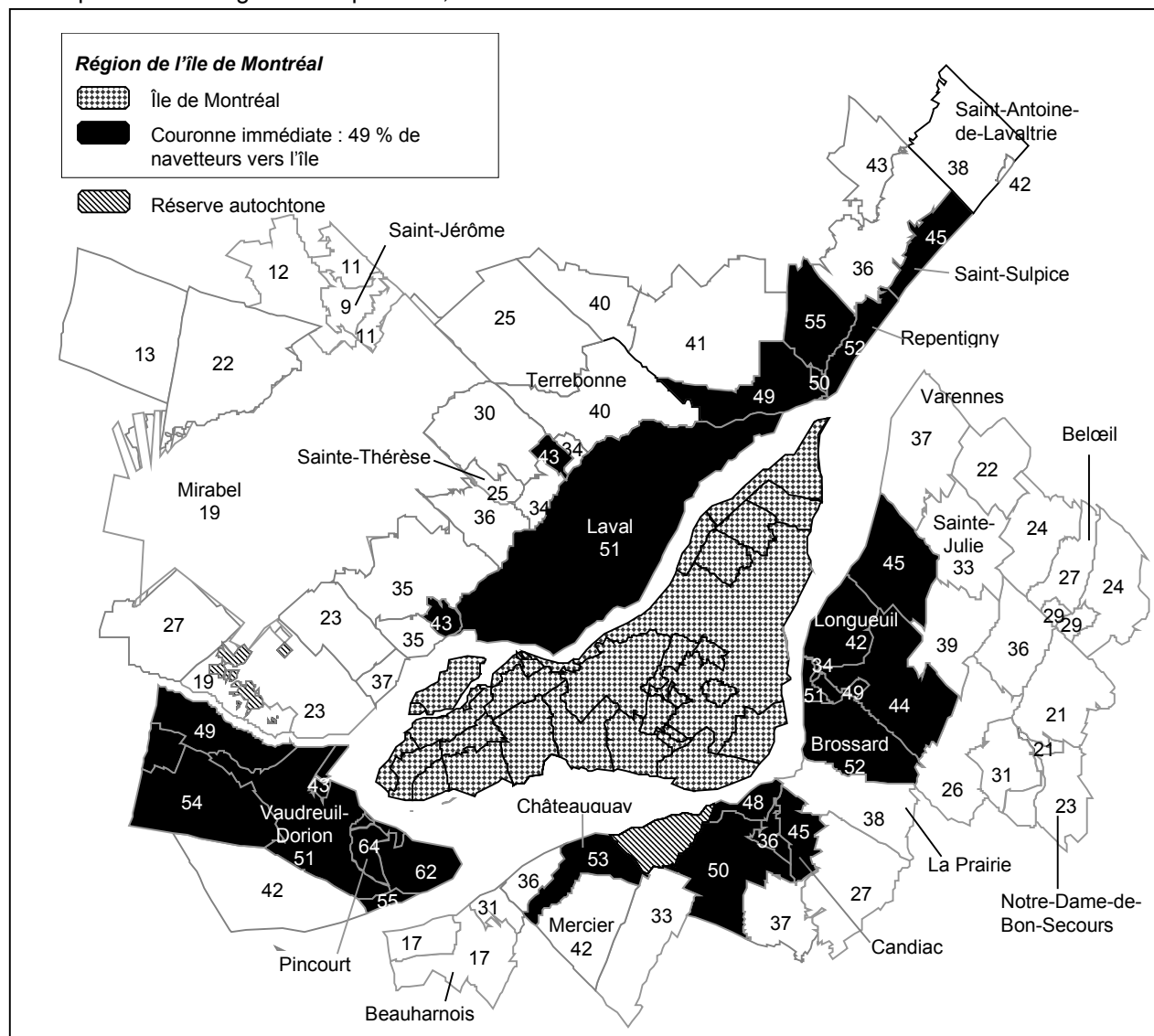
2 Résidents de 18 ans ou plus qui se sont déplacés pour une activité publique.

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir des données de l'Enquête Origine-Destination 1998, Secrétariat à l'Enquête Origine-Destination, Montréal, Agence métropolitaine de transport.

Nous avons donc comparé les personnes qui fréquentent l'île, d'une part, aux résidents de l'île et, d'autre part, aux résidents de l'île plus ceux des zones de *navettage* en agrandissant progressivement le territoire de référence. Ces comparaisons ont porté sur trois caractéristiques : la langue parlée à la maison, la première langue officielle parlée et la langue de l'entrevue de l'Enquête Origine-Destination. Cette dernière variable, malgré sa faiblesse, montre que les statistiques sur les résidents de l'île n'offrent pas une image appropriée de la vie publique qui s'y déroule. Selon les deux premiers indicateurs, la meilleure estimation des caractéristiques linguistiques des personnes qui fréquentent l'île est obtenue lorsque le territoire résidentiel de référence inclut l'île de Montréal plus la zone de *navettage* de 35 % ou plus, celle où le pourcentage moyen de navetteurs est de 49 %. Ce territoire constitue, dans la perspective de l'analyse sociolinguistique, la *région de l'île de Montréal*. La carte 4 présente cette région de même que le pourcentage de navetteurs des municipalités de la couronne vers l'île.

Carte 4

Région de l'île de Montréal et pourcentage de navetteurs vers l'île, municipalités de la région métropolitaine, 1996

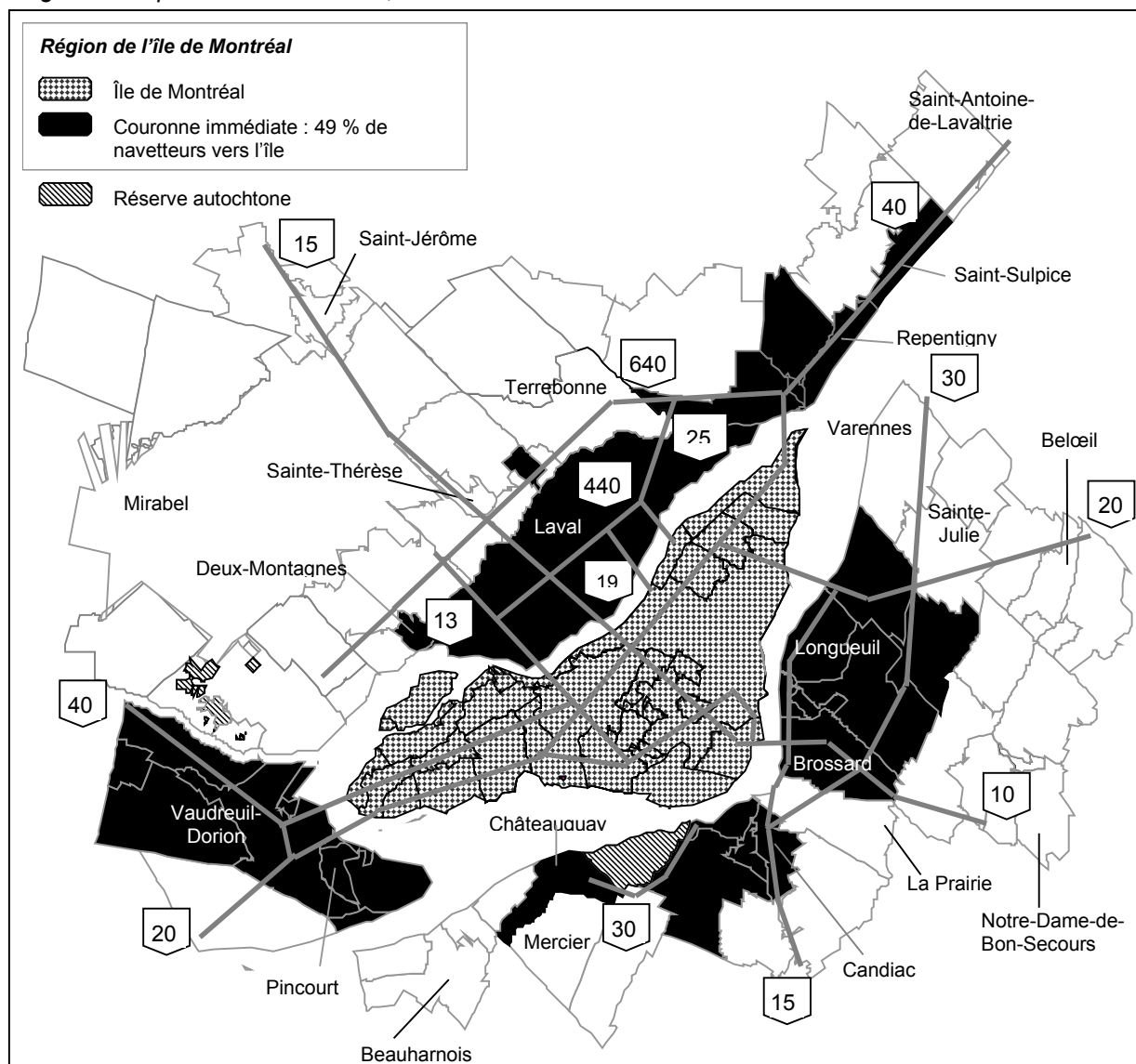


Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensement de 1996.

Est-il étonnant que les municipalités de la couronne immédiate de l'île forment une région intégrée? La carte 5 montre que non. Ces municipalités sont celles qui sont bien desservies par les autoroutes de la région métropolitaine. Au nord, la zone de *navettage* est traversée par les autoroutes 40, 640, 440, 25, 19, 15 et 13. Les municipalités du sud sont desservies par les autoroutes 30, 20, 10 et 15, tandis que les autoroutes 20 et 40 passent dans la partie ouest. Ces voies rapides expliquent en partie à la fois

l'étalement urbain et le *navette*, l'intégration des municipalités de la couronne immédiate et de celles de l'île.

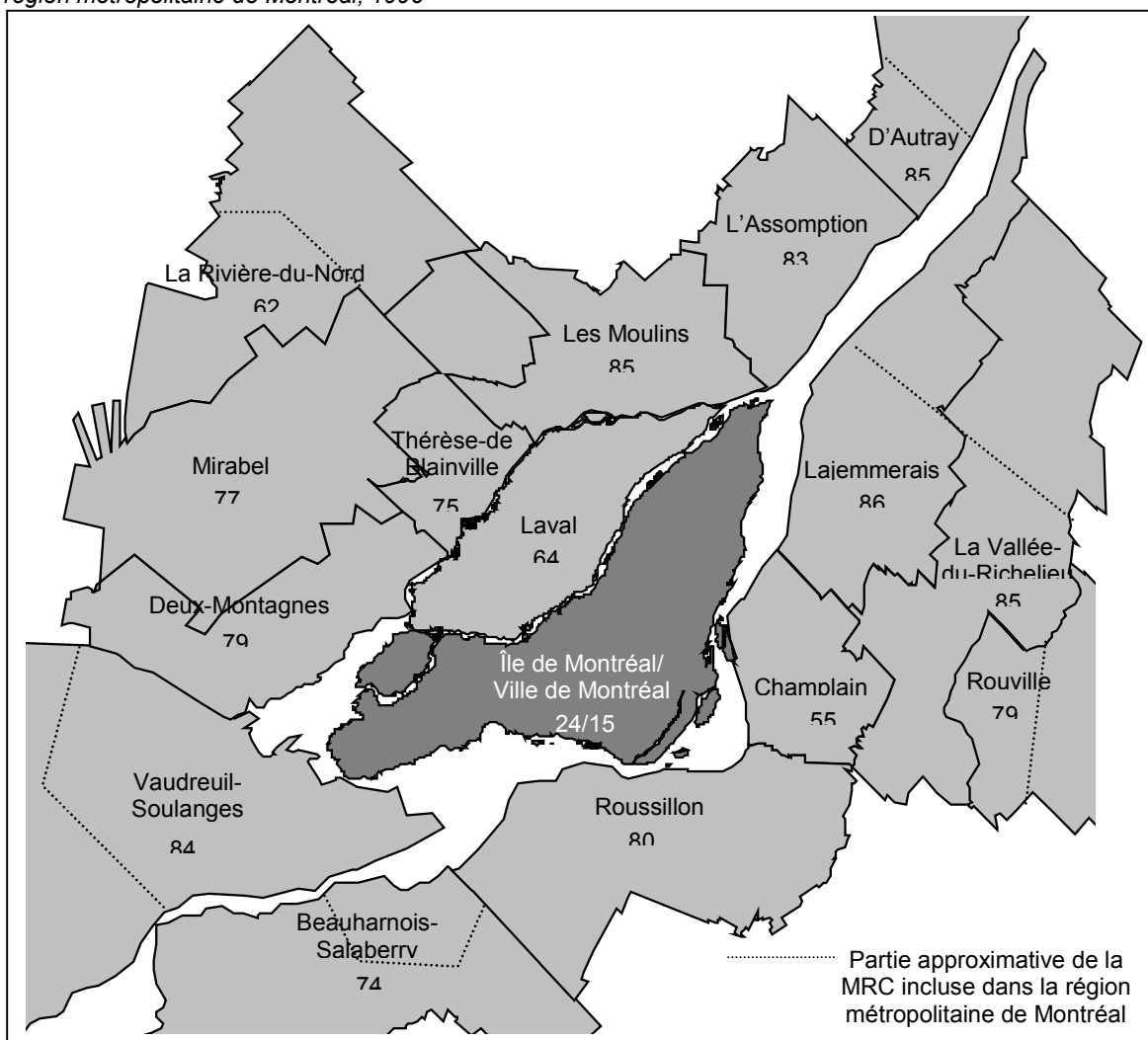
Carte 5
Région de l'île de Montréal et autoroutes de la région métropolitaine de Montréal (position approximative),
région métropolitaine de Montréal, 1996



Les voies d'accès ne sont pas le seul facteur qui explique l'urbanisation de la couronne, comme le laissent voir les cartes suivantes. Elle remplit une fonction résidentielle complémentaire en offrant un type distinct de logement à un coût plus modeste. La carte 6 porte sur le pourcentage de logements de type

maison seule²² ou duplex dans chacune des municipalités régionales de comté (MRC). Dans la Communauté urbaine de Montréal (l'île), 24 % des logements sont des maisons seules ou font partie de duplex. Dans la plupart des MRC de la couronne, ce pourcentage avoisine les 75 %.

Carte 6
Pourcentage de logements de type maison seule¹ ou duplex par municipalité régionale de comté de la région métropolitaine de Montréal²,
région métropolitaine de Montréal, 1996



¹ Maison seule, jumelée ou en rangée.

² Lorsqu'une MRC est partiellement incluse dans la RMM, les données ne portent que sur les municipalités de la RMM.
 Source : Calcul effectué à l'aide de la banque de données : *Série « Profil » - Canada. Recensement du Canada de 1996 [CD-ROM]*. Numéro 95F0253XCB9600 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, ministre de l'Industrie, 1998.

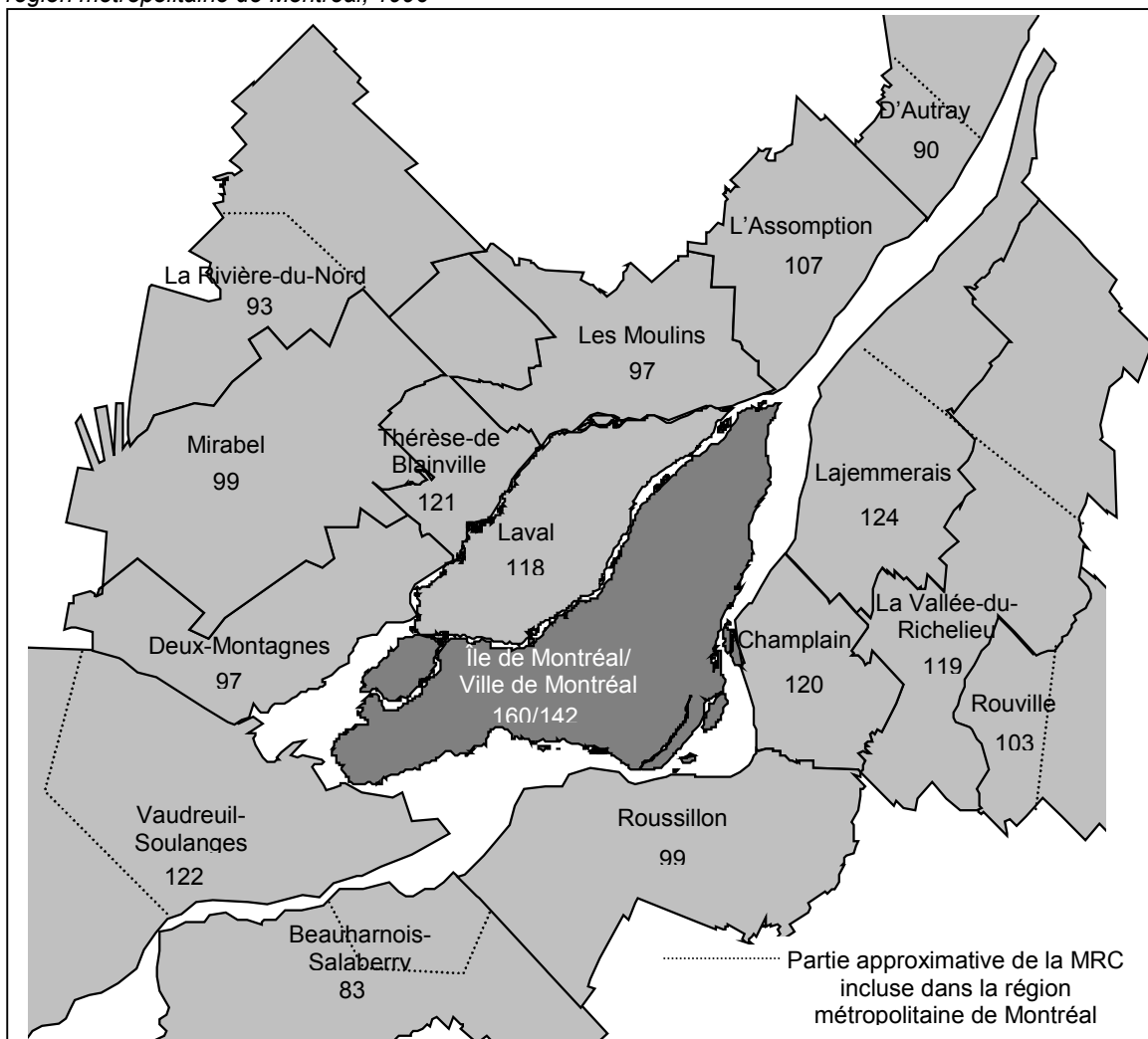
La carte 7 présente la valeur moyenne des logements. Sur l'île de Montréal, un logement vaut en moyenne 164 000 \$, 142 000 \$ dans la ville de Montréal. Dans la couronne, la valeur moyenne des

²² Maison seule, jumelée ou en rangée.

logements varie selon les MRC entre 90 000\$ et 124 000 \$; un logement y vaut donc de 18 000 \$ à 52 000 \$ de moins que dans la ville de Montréal.

Carte 7

Valeur moyenne des logements (en milliers de dollars) par municipalité régionale de comté de la région métropolitaine de Montréal¹, région métropolitaine de Montréal, 1996



¹ Lorsqu'une MRC est partiellement incluse dans la RMM, les données ne portent que sur les municipalités de la RMM.
Source : Calcul effectué à l'aide de la banque de données : *Série « Profil » - Canada. Recensement du Canada de 1996 [CD-ROM]*. Numéro 95F0253XCB9600 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, ministre de l'Industrie, 1998.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

L'objectif de la présente étude était de proposer un territoire d'analyse qui rende compte de la dynamique des langues dans l'espace montréalais plus fidèlement que les deux territoires habituellement utilisés. Actuellement, la recherche fait face à un dilemme : doit-on utiliser les séries de statistiques qui portent sur les résidents de l'île de Montréal ou sur ceux de la région métropolitaine? Nous avons constaté qu'un des arguments de ceux qui privilégient chacune de ces séries était exact. Les uns ont raison lorsqu'ils affirment que l'île n'est pas un territoire autonome, qu'elle est largement fréquentée par les résidents de la couronne. Les autres ont aussi raison lorsqu'ils affirment que la fréquentation de l'île par les résidents des municipalités les plus éloignées est faible.

L'une des conclusions de notre étude sur la définition d'un territoire est que ni les statistiques sur les résidents de l'île de Montréal, ni celles sur les résidents de la région métropolitaine ne permettent d'estimer correctement la situation linguistique dans la région montréalaise et que la solution à ce problème consiste à définir un territoire à l'aide de critères appropriés. En effet, l'imbraglio provient de ce que les usagers de l'une et de l'autre série de statistiques utilisent un territoire qui n'a pas été défini en fonction de l'objectif de leurs travaux : l'évaluation de la situation linguistique. Les uns utilisent la région métropolitaine qui a été définie par Statistique Canada avec l'objectif de constituer un ensemble socio-économique intégré, ce qui n'en fait pas pour autant un territoire défini par des caractéristiques linguistiques. Les autres utilisent l'île de Montréal qui est une entité géographique, une étendue de terre entourée d'eau, et une entité supramunicipale (elle forme la Communauté urbaine de Montréal), ce qui ne la transforme pas en un ensemble sociolinguistique intégré.

Dans un premier chapitre, nous avons constaté que l'île de Montréal n'est pas un territoire autonome, puisqu'elle recrute 35 % de sa main-d'œuvre parmi les personnes qui demeurent à l'extérieur de l'île. En outre, 22 % des personnes de 18 ans ou plus qui étudient sur l'île n'y résident pas. Dans un deuxième chapitre, nous avons vu que, si la région métropolitaine de Montréal est au moins un ensemble socio-économique intégré selon Statistique Canada, il n'en est pas de même pour l'île de Montréal.

En effet, contrairement à une perception largement répandue, l'île n'est pas apparue comme le centre de la région métropolitaine. L'analyse du *navettage* montre plutôt que le centre de la région est constitué de treize municipalités de l'île, celles qui occupent la portion centrale : Pointe-Claire, Dorval, Lachine, Saint-Laurent, Côte-Saint-Luc, Montréal-Ouest, Hampstead, Mont-Royal, Westmount, Outremont, Montréal (à l'exclusion de la partie située à l'est de l'île), Anjou et Montréal-Est. Plus de travailleurs se rendent dans ces municipalités pour travailler qu'il y a de travailleurs qui y résident. Elles constituent le territoire géographique clé où se concentre la vie publique, où se vit l'essentiel des interactions linguistiques et où se situent, donc, les enjeux principaux. Les autres municipalités insulaires forment une banlieue au même titre que les municipalités de la couronne telles Laval, Brossard ou Vaudreuil-Dorion.

Cette observation amène la question suivante : pourquoi inclure dans l'analyse sociolinguistique les municipalités de banlieue situées sur l'île et exclure celles situées dans la couronne? La seule réponse semble être, d'une part, un critère géographique – elles sont situées sur l'île – et, d'autre part, la disponibilité des données pour cette entité puisque certaines publications de Statistique Canada présentent des données pour l'île. Or, ces critères ne sont pas pertinents lorsque l'analyse vise l'évaluation de la situation linguistique : le territoire doit être défini en fonction des personnes qui réalisent leurs activités sur le territoire et ainsi y déterminent le statut des langues.

Il est apparu que le lieu d'exercice des activités publiques ne correspond pas au lieu de résidence pour bon nombre de citoyens. Nous avons donc déterminé, à l'aide des données sur le *navettage*, les municipalités où résident les personnes qui ont la plus forte tendance à fréquenter l'île. Le résultat n'est pas étonnant. Globalement, ces personnes résident le plus souvent à proximité de l'île, soit dans les municipalités de la couronne immédiate : au sud, les municipalités situées en bordure du fleuve Saint-Laurent et, au nord, celles qui longent la rivière des Prairies ou des Mille-Îles. L'île de Montréal plus ces municipalités de la couronne forment la *région de l'île de Montréal*. La carte 3 (page 32) illustre la région et l'annexe C présente la liste des municipalités. Cette région est bien intégrée, 49 % des personnes de cette couronne immédiate qui ont un emploi se rendent sur l'île pour travailler.

Le choix du territoire qui est utilisé dans l'évaluation de la situation linguistique de la région de Montréal (nous utilisons sciemment l'expression vague « région de Montréal ») n'est pas sans conséquence. Nous

avons examiné quatre territoires : la région métropolitaine de Montréal, la *région de l'île de Montréal*, l'île de Montréal, puis le centre de la région métropolitaine formé par les treize municipalités mentionnées précédemment. Parmi ces quatre territoires, l'île de Montréal, le seul défini essentiellement par des caractéristiques géographiques, est celui qui offre l'évaluation qui s'écarte le plus de la situation observée dans le centre de la région métropolitaine. Cela n'est pas étonnant, car utiliser l'île comme territoire de référence consiste à ajouter au centre de la région métropolitaine de Montréal la partie davantage anglophone de sa banlieue, située sur l'île, et à exclure la partie davantage francophone.

S'il peut être légitime de produire des statistiques sur les résidents de tous territoires, la pertinence doit cependant être évaluée en fonction de l'objectif poursuivi. En somme, il peut être légitime en fonction de certains objectifs de produire des données démolinguistiques sur les résidents de l'île ou ceux de la région métropolitaine, mais nos travaux montrent que ces statistiques ne sont pas appropriées lorsque l'objectif est d'évaluer la situation linguistique sur l'île. Nous proposons donc un nouveau territoire, la *région de l'île de Montréal*, qui regroupe l'île et les municipalités de la couronne immédiate. Le tableau 16 présente la répartition de la population de cette région selon quatre indicateurs linguistiques. Dans la *région de l'île de Montréal*, 65,4 % de la population parle le français à la maison, 21,6 % l'anglais et 13,0 % une autre langue. Quant à la première langue officielle, c'est le français pour 69,1 % et l'anglais pour 23,3 % de la population.

Tableau 16
Répartition de la population de la *région de l'île de Montréal* selon quatre indicateurs linguistiques,
région de l'île de Montréal, 1996

	Langue			N (en milliers)	
	Français	Anglais	Autre		
Langue maternelle ¹	62,1	15,4	22,5	2 728	
Langue parlée à la maison ¹	65,4	21,6	13,0	2 728	
	Français	Anglais	Français et Anglais	Autre seulement	
Première langue officielle parlée	69,1	23,3	5,4	2,2	2 728
Connaissance des langues	35,6	10,1	52,1	2,3	2 728

¹ Les personnes qui ont déclaré deux langues maternelles, une langue tierce et le français ou l'anglais, sont considérées comme des allophones. Celles qui ont déclaré parler à la maison à la fois une langue tierce et le français ou l'anglais sont comptées parmi les francophones ou les anglophones. Voir la note du tableau 1, page 7.
 Source : Calcul effectué à l'aide de la banque de données : *Série « Profil » - Canada. Recensement du Canada de 1996 [CD-ROM]*. Numéro 95F0253XCB9600 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, ministre de l'Industrie, 1998.

ANNEXES

ANNEXE A

DÉFINITION DES VARIABLES

1. Les recensements

Le lieu de résidence est établi à partir de la subdivision de recensement (SDR) pour les personnes qui habitent à l'intérieur de la RMR de Montréal. Ces subdivisions correspondent aux municipalités et leur nombre est de 110 dans cette étude²³. La ville de Montréal est découpée en deux sections, à partir des secteurs de recensement, afin d'isoler la portion de la municipalité située au-delà de Montréal-Nord et de Montréal-Est. Les personnes qui résident à l'extérieur de la RMR de Montréal sont regroupées dans une seule catégorie.

Les travailleurs correspondent aux personnes occupées telles que définies par le dictionnaire du recensement de 1996. Une personne occupée était âgée de 15 ans ou plus et faisait un travail contre rémunération ou était temporairement absente de son travail au cours de la semaine qui a précédé le recensement.

La population active comprend les personnes de 15 ans ou plus qui, au cours de la semaine de référence, étaient des personnes occupées, telles que définies au paragraphe précédent, ou qui étaient en chômage. Cette population, qui inclut les chômeurs, est donc plus nombreuse que la population des travailleurs.

L'emplacement du lieu habituel de travail est également défini par les subdivisions de recensement à l'intérieur de la RMR de Montréal. Les personnes qui travaillent à l'extérieur de la région métropolitaine forment une seule catégorie. Les travailleurs à domicile²⁴ se sont vu attribuer leur lieu de résidence

²³ Kahnawake et L'Île-Dorval sont exclues.

²⁴ Statistique Canada considère comme travailleurs à domicile « les personnes dont le lieu de travail et la résidence se trouvaient dans le même immeuble, celles qui habitaient la ferme où elles travaillaient et les télétravailleurs qui travaillaient à domicile pendant la plus grande partie de leur semaine de travail ». Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 1996*, n° 92-351-UIF au catalogue, p. 40.

comme lieu de travail. Une dernière catégorie comprend toutes les personnes qui ont déclaré ne pas avoir de lieu habituel de travail²⁵.

La langue parlée à la maison comprend quatre catégories : le français, l'anglais, le français et l'anglais également, et les autres réponses. Cette dernière catégorie comprend toutes les réponses qui incluent une mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

La première langue officielle parlée est une variable construite par Statistique Canada. Elle est dérivée en fonction prioritairement de la connaissance des langues officielles, ensuite de la langue maternelle et finalement de la langue parlée à la maison²⁶. Une première langue officielle parlée a été attribuée aux recensés d'après les réponses à ces questions. La variable compte quatre catégories : le français, l'anglais, le français et l'anglais également, puis « ni français ni anglais ».

Le lieu de résidence cinq ans auparavant est une variable utilisée essentiellement dans le but de décrire l'étalement urbain, c'est-à-dire la tendance à quitter l'île de Montréal pour aller résider dans la couronne. C'est pourquoi nous regroupons les réponses à cette question en deux catégories : les municipalités de l'île et l'ensemble des autres municipalités.

2. L'Enquête Origine-Destination 1998

L'emplacement du logis correspond à la municipalité (SDR) à l'intérieur de la RMR de Montréal. La ville de Montréal est découpée en deux sections, comme c'est le cas pour les données de recensement.

Le motif du déplacement précise la raison pour laquelle une personne effectue un déplacement. Les motifs de déplacement que nous analysons dans la présente étude concernent la vie publique uniquement et ils sont au nombre de cinq : le travail, les études, le magasinage, les loisirs et la santé²⁷.

²⁵ Ce sont « les personnes qui ne se rendaient pas au même lieu de travail au début de chaque quart, notamment les entrepreneurs en bâtiments, les entrepreneurs paysagistes, les représentants de commerce, les chauffeurs de camion indépendants, etc. ». Statistique Canada, *idem*.

²⁶ Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 1996*, n° 92-351-UIF au catalogue, p. 59-60.

²⁷ L'enquête dénombre aussi les déplacements pour les raisons suivantes : visite d'un ami ou d'un parent, reconduire quelqu'un, chercher quelqu'un, retour au domicile, autres.

Les déplacements pour un motif de travail incluent les rendez-vous d'affaires et le travail sur la route (commis-voyageurs, chauffeurs de taxi, d'autobus, livreurs, etc.). Ces personnes forment la catégorie « Sans lieu fixe de travail ».

La destination du déplacement indique le lieu où se rend une personne lors d'un déplacement. Ce lieu est établi à partir des municipalités de la RMR de Montréal. La ville de Montréal est découpée en deux sections. Les destinations en dehors de la région métropolitaine de Montréal sont regroupées, pour les fins de cette étude, dans une seule catégorie.

La langue de l'entrevue indique la langue utilisée lors de l'entrevue téléphonique par la personne qui a répondu aux questions. Cette variable compte trois catégories : français, anglais puis autre langue.

ANNEXE B

CONCORDANCE ENTRE LES SOURCES DE DONNÉES

La concordance entre les données du recensement de 1996 de Statistique Canada et celles de l'*Enquête Origine-Destination 1998* peut être évaluée en fonction des activités de travail uniquement. L'*Enquête* ne dénombre pas tous les travailleurs, puisqu'elle consigne seulement les déplacements de travail effectués par une personne au cours d'une journée de référence, en semaine. Comme il n'y a pas eu de déplacements de travail pour les personnes qui étaient absentes du travail lors la journée de référence, de même que pour celles qui travaillent à domicile, le total des personnes qui se sont déplacées pour le travail est inférieur au total de la population occupée. Afin de rendre les deux univers de population plus comparables, nous avons exclu les travailleurs à domicile des données de Statistique Canada, dans les prochains tableaux. Les données de cette annexe ne sont donc pas directement comparables à celles présentées précédemment.

La validation porte sur la répartition des personnes selon leur lieu de résidence et leur lieu de travail. Il y a une très forte concordance des résultats calculés à partir des deux banques de données. Ainsi, les distributions de la population à l'étude selon le lieu de résidence à l'intérieur de la RMR de Montréal sont pratiquement identiques : dans les deux cas, 51 % habitent l'île et 49 % la couronne (tableau B-1). Il en va de même pour la répartition selon le lieu de travail (tableau B-2) : l'île de Montréal concentre 66 % des travailleurs de la RMR de Montréal selon le recensement et 65 % selon l'*Enquête*. La ventilation du lieu de travail par lieu de résidence montre des résultats très voisins dans les deux sources de données. Quatre-vingt-six pour cent (86 %) des personnes qui résident sur l'île y ont également leur lieu habituel de travail, comparativement à 84 % selon l'*Enquête*. Selon les deux sources, celles qui habitent la couronne viennent dans une proportion de 45 % travailler sur l'île (tableau B-3), tandis que 49 % ou 46 % (selon Statistique Canada et l'*Enquête* respectivement) travaillent à l'extérieur de l'île.

Ces tableaux montrent que les différences de 1 à 3 points de pourcentage viennent d'une part des situations ambiguës, celles où des personnes ont plus d'un lieu de travail (elles se sont déplacées pour leur travail sur l'île et dans la couronne) et, d'autre part, de la catégorie « Sans lieu fixe de travail ». Cela

n'est pas étonnant, car le recensement ne permet pas de mentionner deux lieux de travail et les personnes « Sans lieu fixe de travail » ne sont pas définies de la même façon dans les deux banques de données. L'*Enquête* ne possède pas cette catégorie, nous l'avons construite en y classant les personnes qui se sont rendues à des rendez-vous d'affaires ou qui ont passé la journée sur la route plutôt qu'à un lieu habituel de travail (qu'elles n'ont pas mentionné, ne s'y étant pas rendues) au cours de la journée de référence. Il est pratiquement impossible de déterminer la source qui offre l'image la plus juste de la réalité, mais rappelons qu'elles sont fort semblables. En outre, le pourcentage de navetteurs de la couronne vers l'île est identique, soit 45 % (tableau B-3).

Compte tenu de la très forte concordance entre les résultats de l'*Enquête* et ceux du recensement quant aux activités de travail, nous avons tout lieu de penser que les déplacements pour les autres motifs de la vie publique (magasinage, loisirs, études, santé) ont été évalués avec la même précision.

Tableau B-1

Concordance entre le recensement de 1996 et l'*Enquête Origine-Destination* 1998 quant à la répartition des résidents occupés de la région métropolitaine de Montréal selon le lieu de résidence

Lieu de résidence	Population active occupée ¹ <i>Statistique Canada</i>		Personnes se déplaçant pour le travail ² <i>Enquête O-D</i>	
	N	%	N pondéré	%
Île de Montréal	718 455	51	660 907	51
Couronne	698 670	49	624 703	49
RMR de Montréal	1 417 125	100	1 285 610	100

¹ Population active occupée de 15 ans ou plus résidant dans la RMR de Montréal, excluant les personnes qui travaillent à domicile ou à l'extérieur du Canada, afin de rendre la population de base comparable à celle de l'*Enquête Origine-Destination*.

² Personnes de 15 ans ou plus résidant dans la RMR de Montréal et s'étant déplacées pour le travail au cours de la journée de référence (en semaine).

Sources : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, série « *Le Pays* », édition complète sur CD-ROM, Statistique Canada, recensement de 1996, n° 93F0020XCB96004 au catalogue; données de l'*Enquête Origine-Destination* 1998, Secrétariat à l'Enquête Origine-Destination, Montréal, Agence métropolitaine de transport.

Tableau B-2

Concordance entre le recensement de 1996 et l'Enquête Origine-Destination 1998 quant à la répartition des résidents occupés de la région métropolitaine de Montréal selon le lieu de travail

Lieu de travail	Population active occupée ¹ <i>Statistique Canada</i>		Personnes se déplaçant pour le travail ² <i>Enquête O-D</i>	
	N	%	N pondéré	%
Île de Montréal	933 585	66	839 343	65
Couronne ou extérieur de la RMM	403 325	28	341 435	27
Les deux			8 833	1
Sans lieu fixe de travail ³	80 215	6	95 999	7
Total	1 417 125	100	1 285 610	100

¹ Voir la note 1 du tableau B-1.

² Voir la note 2 du tableau B-1.

³ Dans l'*Enquête Origine-Destination*, les personnes qui se sont rendues à des rendez-vous d'affaires ou qui ont passé la journée sur la route plutôt qu'à un lieu habituel de travail au cours de la journée de référence se retrouvent dans cette catégorie.

Source : Voir le tableau B-1.

Tableau B-3

Concordance entre le recensement de 1996 et l'Enquête Origine-Destination 1998 quant à la répartition des résidents occupés de la région métropolitaine de Montréal selon le lieu de travail, par lieu de résidence

Lieu de travail	Lieu de résidence			
	Population active occupée ¹ <i>Statistique Canada</i>		Personnes se déplaçant pour le travail ² <i>Enquête O-D</i>	
	Île	Couronne	Île	Couronne
Île de Montréal	86	45	84	45
Couronne ou extérieur de la RMM	8	49	8	46
Les deux			1	1
Sans lieu fixe de travail ³	5	6	7	8
Total	100	100	100	100
N	718 455	698 670	660 907	624 703

¹ Voir la note 1 du tableau B-1.

² Voir la note 2 du tableau B-1.

³ Voir la note 3 du tableau B-2.

Source : Voir le tableau B-1.

ANNEXE C

CLASSEMENT DES MUNICIPALITÉS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL PAR ZONE DE NAVETTAGE

Le tableau des pages suivantes présente les municipalités de la région métropolitaine de Montréal regroupées par zone, définies par les taux de navetteurs vers le centre et par secteur géographique à l'intérieur de ces zones. Pour chacune, le nombre et le pourcentage de résidents occupés qui travaillent dans le centre de la région montréalaise de même que le nombre total de résidents occupés sont fournis. Les municipalités rattachées²⁸ à un secteur pour maintenir la contiguïté spatiale sont indiquées par un astérisque.

²⁸ Ces municipalités sont entourées par les municipalités du même secteur et elles ont un pourcentage de navetteurs inférieur ou supérieur à l'intervalle propre au secteur. Voir Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 1996*, n° 92-351-UIF au catalogue, p. 231-232.

Tableau C-1
Résidents occupés et navetteurs vers le centre pour chacune des municipalités de la
région métropolitaine de Montréal regroupées par zone et secteur,
résidents de la région métropolitaine de Montréal, 1996

Région	Zone	Secteur	Municipalité	Travailleurs du centre		Résidents occupés
				%	N	
Région métropolitaine de Montréal				55	825 655 ¹	1 502 380
Région de l'île de Montréal				61	756 860	1 235 390
<u>Centre de la région métropolitaine</u>				80	411 940	517 650
			Anjou	71	12 440	17 400
			Côte-Saint-Luc	86	10 055	11 645
			Dorval	82	6 615	8 115
			Hampstead	84	3 080	3 645
			Lachine, Saint-Pierre ²	78	13 365	17 175
			Montréal (partie centre)	79	302 725	381 915
			Montréal-Est	68	950	1 390
			Montréal-Ouest	82	2 070	2 535
			Mont-Royal	85	7 475	8 840
			Outremont	82	9 015	10 965
			Pointe-Claire	79	10 865	13 725
			Saint-Laurent	81	24 450	30 120
			Westmount	87	8 835	10 180
			<u>Périphérie</u>	48	344 920	717 740
			<u>Zone 50 % ou plus</u> ³	60	145 330	244 025
			<u>Est de l'île</u>	59	60 990	104 205
			Montréal (partie nord-est)	58	25 565	44 120
			Montréal-Nord	55	16 170	29 645
			Saint-Léonard	63	19 255	30 440
			<u>Sud de l'île</u>	60	34 330	57 350
			LaSalle	58	18 590	31 930
			Verdun	62	15 740	25 420
			<u>Ouest de l'île</u>	61	50 010	82 470
			Baie-d'Urfé	56	1 110	1 980
			Beaconsfield	61	5 895	9 630
			Dollard-des-Ormeaux	65	15 015	23 005
			Kirkland	60	5 590	9 255
			Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard	54	3 605	6 655
			Pierrefonds	61	15 295	25 245
			Roxboro	56	1 440	2 585
			Sainte-Anne-de-Bellevue*	48	1 010	2 120
			Sainte-Geneviève	52	770	1 485
			Senneville	55	280	510

¹ N'inclut que les résidents de la région métropolitaine. Le nombre total de travailleurs du centre compte 36 245 personnes de plus qui habitent à l'extérieur de la RMM (tableau 11).

² Municipalités fusionnées en janvier 2001.

³ Pourcentage de navetteurs vers le centre.

(suite)

Région	Zone	Secteur	Municipalité	Travailleurs du centre		Résidents occupés
				%	N	
	Zone 45 % à 49 %			46	99 785	219 120
	Brossard			47	23 810	50 360
			Brossard	48	15 420	32 345
			Greenfield Park	45	3 560	7 850
			Saint-Lambert	48	4 830	10 165
	Pincourt			48	6 380	13 220
			L'Île-Perrot	47	2 165	4 650
			Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	48	1 805	3 780
			Pincourt	50	2 410	4 790
	Laval			45	69 595	155 540
			Laval	45	69 595	155 540
	Zone 35 % à 44 %			39	99 805	254 595
	Longueuil			39	50 030	128 875
			Boucherville	41	7 605	18 620
			LeMoyne*	32	715	2 245
			Longueuil	39	22 560	58 180
			Saint-Bruno-de-Montarville	35	4 415	12 585
			Saint-Hubert	40	14 735	37 245
	Repentigny			40	24 160	60 905
			Charlemagne	36	955	2 625
			Deux-Montagnes	39	2 810	7 165
			Lachenaie	38	3 610	9 505
			Le Gardeur	44	3 675	8 385
			Lorraine	38	1 725	4 525
			Repentigny	40	10 845	27 150
			Saint-Sulpice	35	540	1 550
	Châteauguay			39	17 935	45 575
			Candiac	39	2 525	6 460
			Châteauguay	43	7 855	18 145
			Delson*	28	905	3 250
			Saint-Constant	37	4 015	10 750
			Sainte-Catherine	38	2 635	6 970
	Vaudreuil-Dorion			40	7 680	19 240
			Hudson	43	980	2 300
			Pointe-des-Cascades	43	175	410
			Saint-Lazare	41	2 305	5 575
			Terrasse-Vaudreuil	41	405	985
			Vaudreuil-Dorion	39	3 640	9 435
			Vaudreuil-sur-le-Lac ³	33	175	535

³ Inclut L'Île-Cadieux.

(suite)

Région	Zone	Secteur	Municipalité	Travailleurs du centre		Résidents occupés
				%	N	
Reste de la région métropolitaine				26	68 535	266 940
<i>Zone 25 % à 34 %</i>				30	53 475	178 290
<i>Terrebonne</i>				30	34 010	112 450
Blainville				27	4 125	15 005
Boisbriand				31	3 840	12 220
Bois-des-Filion				29	965	3 325
L'Assomption				30	1 855	6 280
La Plaine				27	1 340	5 005
Lavaltrie				32	735	2 320
Mascouche				31	4 180	13 340
Pointe-Calumet				33	715	2 190
Rosemère				29	1 735	5 965
Saint-Antoine-de-Lavaltrie				29	565	1 935
Sainte-Marthe-sur-le-Lac				31	1 155	3 685
Saint-Eustache				31	5 810	19 015
Saint-Gérard-Majella				28	545	1 955
Terrebonne				32	6 445	20 210
<i>Sainte-Julie</i>				29	13 540	46 345
Carignan*				23	660	2 825
Chambly				28	2 580	9 335
McMasterville				26	475	1 835
Otterburn Park				27	970	3 530
Saint-Basile-le-Grand				32	1 925	6 025
Sainte-Julie				28	3 705	13 100
Varennes				33	3 225	9 695
<i>La Prairie-Mercier</i>				30	5 925	19 495
La Prairie				32	2 720	8 465
Léry				28	330	1 195
Les Cèdres				29	680	2 340
Maple Grove*				24	260	1 085
Mercier				31	1 375	4 415
Saint-Isidore				26	275	1 075
Saint-Mathieu				31	285	920
<i>Zone moins de 25 %</i>				17	15 060	88 650
<i>Belœil-Beauharnois</i>				20	6 045	29 565
Beauharnois				13	330	2 565
Belœil				24	2 190	9 290
Melocheville				13	145	1 110
Mont-Saint-Hilaire				22	1 450	6 675
Notre-Dame-de-Bon-Secours				21	160	770
Richelieu				18	255	1 390
Saint-Amable				18	540	3 030
Saint-Mathias-sur-Richelieu				20	390	1 955
Saint-Mathieu-de-Belœil				21	235	1 130
Saint-Philippe				21	350	1 650

(suite)

Région			Travailleurs du centre		Résidents occupés
			%	N	
Zone	Secteur	Municipalité			
	<i>Sainte-Thérèse</i>		15	9 015	59 085
		Bellefeuille	10	645	6 250
		Gore	13	55	410
		Lafontaine	10	410	4 195
		Mirabel	17	1 775	10 635
		Oka, M	22	165	745
		Oka, P	15	110	720
		Saint-Antoine	9	435	5 005
		Saint-Colomban	19	460	2 455
		Sainte-Anne-des-Plaines	20	1 085	5 525
		Sainte-Thérèse	22	2 425	11 150
		Saint-Jérôme	8	720	8 725
		Saint-Joseph-du-Lac	21	555	2 590
		Saint-Placide*	26	175	680

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensement de 1996.

ANNEXE D

LA RÈGLE DE LA CONTIGUÏTÉ SPATIALE

Six municipalités, soit Sainte-Anne-de-Bellevue, LeMoynes, Vaudreuil-sur-le-Lac, Delson, Maple Grove et Carignan, constituent des *enclaves* car le taux observé de navetteurs dans ces municipalités est inférieur à celui de leur secteur (tableau D-1). La règle de la contiguïté spatiale utilisée par Statistique Canada pour la délimitation des régions métropolitaines²⁹ est dans ces cas adaptée et appliquée. Ces municipalités comptent peu de travailleurs et leur taux de *navettage* se rapproche en général de ceux observés dans les municipalités de leur secteur, si bien que le traitement de ces cas spéciaux ne peut modifier les conclusions de l'étude. Bien que l'effet soit très limité, le traitement de ces municipalités enclavées doit être fait. D'une part, il facilite le traitement ultérieur des données et, d'autre part, il permet de pallier la rigidité des nombres. Par exemple, l'application stricte du regroupement des municipalités en zone amènerait à prétendre que Maple Grove, dont le taux de *navettage* est de 24 %, appartient au même ensemble que Beauharnois et Melocheville, dont les taux de *navettage* sont de 13 %, plutôt que de se rattacher à Léry, dont le taux de *navettage* est de 28 %.

Afin de maintenir la contiguïté spatiale des zones de *navettage* par secteur, nous procédons à l'opération suivante pour chacune de ces six municipalités. Premièrement, la municipalité enclavée est incluse dans le secteur de *navettage* et le pourcentage de navetteurs pour ce secteur est calculé de nouveau (l'annexe C présente les données par secteur). Si le nouveau taux se situe toujours à l'intérieur de la fourchette de pourcentage fixée pour le secteur – et tel est ici le cas –, l'inclusion de la municipalité est retenue. La municipalité est rattachée au secteur malgré son taux insuffisant de navetteurs.

La dernière municipalité faisant exception, Saint-Placide, est dite *détachée* car elle est entourée de municipalités présentant un taux de *navettage* moindre. Dans ce cas, une opération analogue est effectuée. La municipalité détachée est incluse dans le groupe des municipalités avoisinantes si le

²⁹ Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 1996*, n° 92-351-UIF au catalogue, p. 231-232.

pourcentage global de navetteurs pour ce nouvel ensemble demeure insuffisant pour que l'ensemble soit rattaché au secteur de *navettage* supérieur. Tel est ici le cas. Saint-Placide est donc rattachée au secteur de *navettage* ayant un taux inférieur de navetteurs.

Tableau D-1
Traitement des municipalités enclavées et détachées pour assurer la contiguïté spatiale dans les secteurs¹ de *navettage*,
région métropolitaine de Montréal, 1996

Municipalité	Nombre de résidents occupés	% de navetteurs		
		Dans la municipalité	Dans le secteur	Dans le secteur après inclusion de la municipalité
Municipalité enclavée				
Sainte-Anne-de-Bellevue	2 120	48	50 % et plus	61
LeMoynes	2 245	32	35 % - 44 %	39
Vaudreuil-sur-le-Lac ²	535	33	35 % - 44 %	40
Delson	3 245	28	35 % - 44 %	39
Maple Grove	1 085	24	25 % - 34 %	30
Carignan	2 825	23	25 % - 34 %	29
Municipalité détachée				
Saint-Placide	680	26	Moins de 25 %	15

¹ L'annexe C décrit les secteurs.

² Inclut L'Île-Cadieux.

Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de tableaux personnalisés fournis par Statistique Canada, recensement de 1996.